

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1738 - 9 novembre 2001 - prix : 9F

**Prendre sur  
l'argent accumulé  
par les actionnaires  
pour garantir  
l'emploi et le salaire  
des travailleurs**

M 6189 - 1738 - 9,00 F - 1,37 €



# SOMMAIRE

## Europe

- 4 - Le Parlement européen et l'emploi
- Les revendications des marins pêcheurs

## Leur société

- 5 - Les aides publiques aux cliniques privées
- Les médecins à diplôme étranger en grève
- 6 - Le sommet de l'OMC à Doha
- La double peine en question
- 10 - Le prix de l'électricité et du gaz
- Moulinex (Caen) : licenciements et grosses fortunes
- 11 - La reprise des vols de Concorde
- La publicité pour le PARE
- Peugeot licencie des intérimaires

## Tribune

- 6 - Les amis présidentiables d'ATTAC

## Dans le monde

- 7 - La France a donné la bombe atomique à Israël
- Espagne : élections en Galice
- 8/9 - Afghanistan :
  - une guerre contre toute une population
  - au bord de la catastrophe humanitaire
- Les paradis fiscaux et le terrorisme
- France-Burkina-Faso : relations au beau fixe
- 16 - Argentine : la crise est catastrophique

## Dans les entreprises

- 12 - Alcatel : prétendues pertes, vraies suppressions d'emplois
- L'industrie de l'armement
- 13 - Equipement : les 35h saucement Aubry-Gayssot
- DDE (Grenoble) : contre les mauvais coups de Gayssot
- 14 - Fonderies du Poitou (Ingrandes - Vienne)
- Magneti-Marelli (Amiens)

## Voir

- 15 - Film : *Le cas Pinochet*, de Patricio Guzman
- Exposition à Sceaux (92) : travail et banlieue



AFP

# RÉUNIONS PUBLIQUES avec Arlette LAGUILLER

**DOLE**  
Mercredi 14 novembre  
à 20h  
Salle des Fêtes

**DUNKERQUE**  
Mardi 20 novembre  
à 20h  
Salle du Petit Kursaal

**CLERMONT-FERRAND**  
Mercredi 5 décembre  
à 20h30  
Maison du Peuple  
Place de la Liberté

**TROYES**  
Jeudi 6 décembre  
à 20h  
Salle Jean-Jaurès  
Bourse du Travail

**SAINT-BRIEUC**  
Vendredi 7 décembre  
à 20h30  
Salle Equinoxe - Brézillet

**METZ**  
Dimanche 9 décembre  
à 16h  
Salle Braun - 16, rue Mozart

**MONTPELLIER**  
Vendredi 14 décembre  
à 19h  
Salle Pelloutier  
Maison des syndicats  
Avenue Léon-Blum  
Quartier Antigone  
(arrêt du tramway Léon-Blum)

**LE MANS**  
Vendredi 9 novembre  
à 20h30  
Palais des Congrès  
et de la Culture  
Rue d'Arcole

**LYON**  
Vendredi 16 novembre  
à 20h  
Espace Tête-d'Or  
103, boulevard Stalingrad -  
Villeurbanne

**NANTES**  
Jeudi 22 novembre  
à 20h30  
Salons Mauduit  
10, rue Arsène-Leloup  
(tram n°1, arrêt  
Chantiers-Navals)

**BESANÇON**  
Mardi 13 novembre  
à 20h30  
Petit Kursaal  
(derrière le théâtre)

**CHAMBÉRY**  
Samedi 17 novembre  
à 18h  
Salle Jean-Renoir  
50, rue Nicolas-Parent  
(derrière la Poste)

**MARSEILLE**  
Lundi 26 novembre  
à 19h30  
Château des Fleurs  
16, boulevard Michelet  
Métro Rond-Point-du-Prado

# SURENCHÈRE SÉCURITAIRE

La loi dite de la «sécurité quotidienne» qui vient d'être adoptée par l'Assemblée nationale présente un étrange amalgame entre des mesures prévues depuis des mois pour lutter contre la délinquance, et des dispositions rajoutées en extrême pour faire face, a-t-on dit, au terrorisme. En présentant dans un lot commun les unes et les autres, le gouvernement tente d'apparaître comme le champion tous azimuts de la lutte contre l'insécurité.

Côté «sécurité quotidienne», les groupements intempestifs dans les parties communes des immeubles pourront être dorénavant lourdement sanctionnés. Les rave parties devront être encadrées. Le contrôle de la vente des armes est renforcé. Quant au combat contre le terrorisme, les pouvoirs de la police sont élargis pour perquisitionner, fouiller les véhicules, ou contrôler les communications. Dorénavant des vigiles privés pourront légalement «palper» si néces-

saire quiconque à l'entrée de magasins ou de lieux publics.

C'est donc ce fourre-tout que le PS et les quelques députés chevènementistes ont voté, les représentants du PCF s'abstenant et ceux des Verts votant contre.

Le gouvernement affirme le caractère provisoire des mesures prises contre le terrorisme, qui limitent effectivement certaines des libertés dites fondamentales. Il déclare vouloir faire le point sur leur maintien, dans deux ans, fin 2003!

Mais en attendant, en droit, elles donnent davantage de pouvoirs à la police, même si celle-ci ne les avait pas attendues pour anticiper cette loi. Les mesures adoptées sont dénoncées, à juste titre, par les organisations de défense des droits de l'Homme comme la porte ouverte à un arbitraire accru. Mais il est loin d'être dit qu'elles améliorent l'efficacité de la police contre la délinquance et contre d'éventuels actes terroristes. Car ces terroristes,

quand ils agissent, ne se laissent pas arrêter par de telles mesures.

Pour l'effet d'annonce, il est facile de décider quelques mesures répressives. Autre chose est de supprimer ne serait-ce qu'en partie les causes de cette petite délinquance qui gâche effectivement la vie dans certains quartiers. Pour cela, il faudrait d'abord, en préalable, avoir la ferme détermination de supprimer le chômage, d'aider à la formation des jeunes et à l'insertion de tous, de transformer de fond en comble nombre de quartiers.

Mais en agissant de la sorte, le gouvernement et le PS se lancent dans une surenchère médiatique avec la droite. Ils visent seulement l'efficacité... électorale. Dans ce domaine, ils risquent d'être battus. De surenchère en surenchère, les partis de droite jouent au chat et à la souris avec le PS. Rivalisant avec l'extrême droite, allant eux-mêmes toujours plus dans cette direction sur un de leurs terrains de prédilection.

A défaut d'efficacité dans l'amélioration du bien-être dans les quartiers où règne le sentiment d'insécurité, essentiellement les quartiers populaires, le gouvernement risque de rendre encore plus difficile la vie d'une fraction de la population, par des mesures qui encouragent les contrôles «au faciès» comme le dénoncent les organisations antiracistes et de défense des libertés, tels le MRAP et la Ligue des Droits de l'Homme.

Régler les problèmes qui touchent véritablement la vie du plus grand nombre, n'est pas la volonté du gouvernement et du PS. En revanche, pratiquer une guéguerre avec la droite, en jouant sur les inquiétudes d'une partie de la population, est la préoccupation de politiciens prêts à abandonner leurs vagues déclarations de principes, pour quelques suffrages de plus, dans la surenchère sécuritaire.

Michel ROCCO

## LUTTE OUVRIÈRE

**Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste**

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

**LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET**

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmielewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13200 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!** Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à: **LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

## ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: .....  
 PRÉNOM: .....  
 ADRESSE: .....  
 CODE POSTAL et VILLE: .....  
 COMPLÈMENT D'ADRESSE: .....

Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de: .....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de: .....

Règlement:

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **LUTTE OUVRIÈRE**,
- par virement postal à **LUTTE OUVRIÈRE**, CCP PARIS 26 274 60 R

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins  
d'entreprise du 5 novembre 2001

# PRENDRE SUR L'ARGENT ACCUMULÉ PAR LES ACTIONNAIRES POUR GARANTIR L'EMPLOI ET LE SALAIRE DES TRAVAILLEURS

■ Le nombre de chômeurs a encore augmenté pour le cinquième mois consécutif. Mais comment n'en serait-il pas ainsi alors que les grandes entreprises multiplient les plans sociaux ? Alcatel, qui avait déjà annoncé la suppression de 23 000 emplois dans le monde, en ajoute 10 000. Dim menace de fermer deux de ses usines. Kodak laisse entendre qu'il procédera au licenciement de plusieurs milliers de personnes. Ces plans de licenciements collectifs s'ajoutent aux licenciements déjà effectués ou en route chez Moulinex, AOM-Air Liberté, Bull, Danone, Aventis, Alstom, Bata, à la fermeture de l'usine Philips du Mans et de deux usines Valéo à Vire et Cahors. Quant à ceux de Marks et Spencer, on leur a fait miroiter la reprise par les Galeries Lafayette. Mais, en occupant Exel, sous-traitant de Marks et Spencer, dans la région parisienne, ses travailleurs montrent que la promesse ne vaut pas pour les sous-traitants. Que vaut-elle d'ailleurs pour les autres ? Et ces plans sociaux ne tiennent pas compte des intérimaires dont on réduit brutalement le nombre, partout, même dans les entreprises d'automobile qui se vantent par ailleurs que leurs ventes marchent très bien.

Un nombre croissant de ces grandes entreprises évoquent la dégradation de la situation économique, et certaines ont même le culot d'évoquer les attentats du 11 septembre. Le mensonge est

doublément grossier. D'abord parce que la plupart de ces plans de licenciements ont été annoncés, voire mis en place, avant septembre. Mais aussi et surtout parce que, même pendant le temps où le patronat et le gouvernement se vantaient de la bonne marche de l'économie, il y avait des plans de licenciements, y compris dans des entreprises qui faisaient du profit.

Mais, quand bien même l'économie serait en récession, est-ce aux travailleurs de payer les pots cassés ? Est-ce normal, est-ce acceptable que ceux qui n'ont rien bénéficié de l'envolée des profits perdent aujourd'hui leurs salaires, leur unique source de revenu ? Depuis plus de dix ans, les profits des grandes entreprises n'ont pas cessé de croître. Ils ont été d'autant plus élevés que les salaires étaient bloqués, que les emplois stables étaient remplacés par des emplois précaires, plus mal payés, que la flexibilité des horaires s'ajoute aux cadences pour aggraver l'exploitation. Ces profits ont été encaissés par les propriétaires de ces entreprises, par leurs actionnaires. Leurs fortunes ont été doublées, triplées, pendant ces années et ont été accumulées en nouveaux paquets d'actions et en propriétés immobilières. Pourquoi ces gens-là ne pourraient-ils pas être rendus responsables des pertes de leurs entreprises, y compris sur leurs fortunes personnelles ?

Les lois actuelles protègent la

propriété et les actionnaires et ignorent les travailleurs. Un actionnaire a le droit absolu de protéger son capital. Il peut le retirer d'une entreprise si celle-ci ne tient pas le coup dans la concurrence ou même seulement s'il rapporte moins là qu'ailleurs. Un travailleur n'a aucun moyen légal de protéger son emploi.

Le gouvernement se réfugie derrière les lois et lève des bras impuissants lorsqu'une entreprise ferme parce que ses actionnaires ont retiré leurs capitaux. S'il avait voulu, le gouvernement aurait pu changer ces lois injustes. Il en aurait eu le temps depuis qu'il est en place et qu'il a la majorité à l'Assemblée. Mais il ne l'a pas fait parce qu'il est au service des actionnaires, des propriétaires et des riches, et pas au service des travailleurs.

Alors, ce qu'un gouvernement, même de gauche ne veut imposer au patronat et aux actionnaires, ce sera aux luttes collectives des travailleurs eux-mêmes de l'imposer. Ce n'est pas la première fois que la loi finit par reconnaître ce que le rapport des forces a réalisé. Il en a été ainsi pour les congés payés ou la limitation à 40 heures de l'horaire de travail légal en 1936. Il en a été ainsi pour la hausse du Smic en 1968. Il devra en être ainsi si nous voulons que la vie des travailleurs passe avant l'argent des actionnaires.

Arlette LAGUILLER

# Pendant que le Parlement européen délibère sur l'emploi LES LICENCIEMENTS CONTINUENT!

**Une grande partie des travaux des parlementaires européens, lors de la dernière session plénière, était consacrée au budget et à différents aspects de la situation internationale, mais quelques rapports concernaient directement les travailleurs.**

Ainsi, un rapport était consacré aux « politiques de l'emploi des États membres ». À ce sujet, Arlette Laguiller a déclaré dans l'hémicycle que « pendant que le Parlement européen délibère sur un rapport consacré à la politique de l'emploi, lequel vante la « concurrence » et prétend que « l'économie sociale du marché (...) a fait ses preuves », cette économie de marché vient de faire près de 4000 victimes de plus, 4000 travailleuses et travailleurs de chez Moulinex qui se retrouvent jetés à la rue ! Je cite Moulinex parce que la décision vient de tomber, mais je pourrais citer des dizaines d'autres entreprises dispersées dans tous les pays de l'Europe, de Philips à Siemens, en passant par plusieurs compagnies aériennes. C'est un drame pour des dizaines de milliers de salariés et une catastrophe pour des régions qui deviennent sinistrées. (...) Ces travailleurs n'ont nullement bénéficié des périodes de prospérité de

leurs entreprises. Ils ne sont nullement responsables de leurs difficultés. (...) L'argent nécessaire pour financer le maintien des emplois doit être prélevé sur la fortune accumulée par les actionnaires passés ou présents et sur les avoirs des banques. Sans cette volonté politique là, les grandes phrases sur la politique de l'emploi se réduisent

à un vain bavardage. (...) L'avidité des patrons comme la servilité des politiques à leur égard finiront par provoquer une explosion sociale. C'est cela qui imposera une véritable « politique de l'emploi » car c'est elle qui empêchera ceux qui se sont enrichis du travail des autres de se dégager de leurs responsabilités. »

Un rapport était consacré aux problèmes posés par l'exposition des travailleurs aux vibrations mécaniques. Les trois députées de Lutte Ouvrière, Arlette Laguiller, Armonie Bordes et Chantal Cauquil, ont ainsi commenté leur vote des éléments positifs de ce rapport : « 24% des travailleurs de l'Union européenne sont exposés

aux vibrations mécaniques. Ce sont essentiellement ceux qui travaillent dans les mines, le bâtiment, la production, les forêts et les transports. Les vibrations transmises à la main engendrent des troubles graves et quasi systématiques, comme le phénomène de la « main blanche » chez les bûcherons et les sylviculteurs : rétrécissement du canal carpien, mauvaise circulation et insensibilité nerveuse. Les vibrations transmises à l'ensemble du corps engendrent des douleurs lombaires, des hernies discales et aussi une dégénérescence précoce de la colonne vertébrale.

Et malgré ces dégâts avérés sur la santé des travailleurs, voilà près de dix ans qu'une directive européenne est en cours d'élaboration ! Tout ce temps parce que les patrons de ces secteurs et les fabricants de matériels font de la résistance, ils ne veulent pas de normes impératives qui feraient que les évolutions technologiques soient immédiatement appliquées aux matériels utilisés. (...) Mais, surtout, les conditions de travail imposées sont des facteurs considérablement aggravants. Ces matériels sont utilisés souvent par des travailleurs payés au rendement, dans des conditions pénibles et intensives. Il faut imposer aux entreprises qu'elles rémunèrent des temps de pause réguliers tout au long de la journée. »

## Vœux pieux

Un rapport consacré au système monétaire international prétendait « faire fonctionner mieux le système monétaire » et « éviter des crises futures ». Armonie Bordes a interpellé le Parlement : « Vous, les défenseurs du capitalisme, vous êtes totalement incapables de réguler cette économie basée sur la recherche de profits et sur la concurrence, car elle n'est pas régulable. La seule régulation concevable est celle que les plus puissants imposent aux autres, mais ils le font en leur propre faveur. Aussi, le souhait de démocratiser le FMI qui est sous la coupe des États-Unis est-il ridicule. (...) Mais la mainmise d'un nombre limité de groupes financiers et industriels sur la richesse sociale et sur les moyens de la produire, leurs rivalités et leurs spéculations auront une fin.

Pour les générations futures, les gaspillages gigantesques et la stupidité patente de votre économie apparaîtront comme la marque que, pour ce qui concerne la maîtrise de sa propre vie collective, l'Humanité n'était pas encore sortie de la barbarie. »

Autre rapport à prétention réformatrice, celui rédigé par Harlem Désir, largement félicité au cours du débat par ses pairs, et consacré à l'« ouverture et la démocratie dans le commerce international ». Les trois députées de Lutte Ouvrière, qui ont été parmi les rares à voter contre ce rapport, ont expliqué : « Le rapporteur de ce texte ne peut pas avoir la naïveté de penser que les inégalités criantes en matière d'échanges commerciaux soient dues au fait que la majorité des pays participant à l'OMC

« sont marginalisés en raison de modes de travail non inclusifs ou de l'absence ou de la faiblesse de leur représentation à Genève » ou encore « aux habitudes héritées du Gatt ». Les relations économiques entre pays, et les relations commerciales en particulier, n'obéissent qu'à la seule loi du plus fort, et nullement à cette « démocratie » que le rapporteur voudrait y introduire. Les pays impérialistes imposent leur loi aux pays du Tiers Monde, et les États-Unis imposent la leur jusques et y compris aux puissances impérialistes de seconde zone. Ce n'est évidemment pas en accordant aux pays pauvres quelques postes de fonctionnaires supplémentaires à l'OMC ou dans tout autre organisme international que l'on changera le rapport de forces. »

## LES MARINS PÊCHEURS NE VEULENT PAS SOMBRE

**Mardi 6 novembre, les marins pêcheurs des ports de la côte atlantique ont repris la mer. Les blocs des ports de pêche ont été levés... mais pas les difficultés et les problèmes qui sont le lot de ces travailleurs de la mer.**

L'annonce de nouvelles directives européennes, qui devraient être mises en œuvre d'ici juin prochain, a déclenché la colère des marins pêcheurs. Une nouvelle diminution des quotas de pêche, un maillage plus large des filets pour la pêche aux merlu, cabillaud et langoustine, une réduction de l'activité générale de la pêche de 40 à 50%, telles sont les mesures que la Commission de Bruxelles voudrait imposer à toutes les entreprises de pêche artisanale côtière. Les marins pêcheurs déclarent que l'entrée en applica-

tion de telles dispositions signifierait pour eux une véritable catastrophe, en amputant leurs revenus de façon insupportable. Ils contestent l'analyse de Bruxelles concernant en particulier les langoustines qui ne seraient pas menacées de disparition, défendent l'idée de ne pas augmenter le maillage des filets mais d'y prévoir une fenêtre qui laisserait passer les jeunes merlus et cabillauds, espèces en danger, refusent la baisse programmée du volume de pêche autorisée.

La situation des marins pêcheurs illustre l'aberration du fonctionnement d'une société où la production de tous les biens de consommation s'effectue pour le marché et non pour satisfaire des besoins réels. Les pêcheurs sont aujourd'hui désignés comme res-

ponsables du dépeuplement de la mer et du risque de disparition de certaines espèces. Mais pour réussir à vivre de la pêche, il faut toujours pêcher plus, rapporter la plus grosse pêche possible, et n'être même pas certain de pouvoir la vendre, et de la vendre à un prix qui permette de couvrir les besoins des équipages et de leurs familles. Concurrencés par les gros bateaux, qui pratiquent la pêche industrielle et écumant les mers pour le compte de grossistes et de capitalistes de l'agro-alimentaire, les pêcheurs de la pêche artisanale sont confrontés aux aléas d'un marché qu'ils ne contrôlent absolument pas. Les mareyeurs, les conserveries, les grossistes des grandes sur-

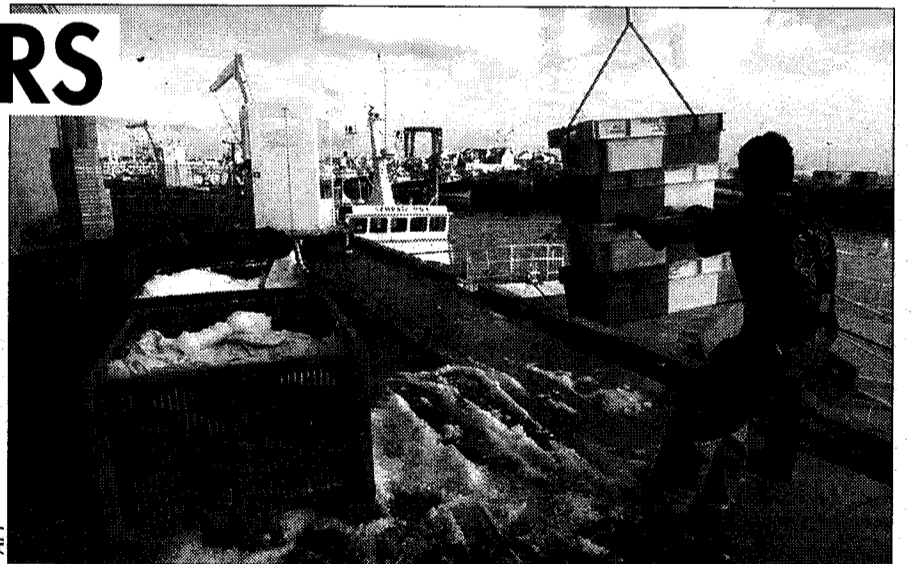
faces, tous les intermédiaires décident des prix auxquels ils achètent, ou n'achètent pas, le produit de la pêche. Il est courant que le prix du poisson payé par le consommateur chez le détaillant soit quatre fois plus élevé que celui payé au pêcheur. Et la baisse de moitié du nombre de navires pratiquant la pêche artisanale entre seulement 1988 et 1993 illustre cette situation de plus en plus difficile à laquelle ils sont acculés.

Voilà qui explique les réactions des marins pêcheurs côtiers qui, du 2 au 5 novembre, ont blo-

qué le port de Lorient, fait grève dans tous les ports de Vendée et de Bretagne, manifesté à la préfecture de Nantes et à la sous-préfecture de Saint-Nazaire...

Mieux gérer l'environnement, pour la préservation non seulement de la mer et des poissons mais également des conditions de vie des hommes et des travailleurs, bien sûr que cela est possible. A condition qu'il soit mis fin à cette organisation économique qui ne fonctionne que pour le profit.

Lucienne PLAIN



## Cliniques privées

# AIDES PUBLIQUES PROFITS PRIVÉS

Il n'a pas fallu deux jours de grève des cliniques privées pour que le gouvernement cède devant les directeurs et les médecins en prenant généreusement sur l'argent public pour leur donner satisfaction !

Il vient de s'engager à leur donner plus de trois milliards de francs, sur plusieurs années, pris en partie sur le budget de la Sécurité sociale sous forme d'augmentation de certains de leurs tarifs et au travers de subventions au fonds de modernisation des cliniques.

C'est d'autant plus scandaleux que ces cliniques reçoivent déjà beaucoup d'argent public et déjà quelque 46 milliards de francs étaient prévus pour l'année 2002, en augmentation de 3,5% sur 2001. Sans compter les subventions, oh combien importantes, que les cliniques privées ont touché, comme toutes les entreprises privées pour le passage aux 35 heures. L'Etat a en outre déjà pris en charge le paiements des astreintes et des gardes des maternités. Mais les patrons et

les actionnaires en veulent toujours plus.

Cette fois, ils ont mis leurs cliniques en grève, parfois fermant carrément boutique en renvoyant les malades vers les hôpitaux publics ou d'autres centres de soins, parfois ajournant leur

planning opératoire. Pour tenter de s'attirer de la sympathie dans l'opinion publique, ils ont mis en avant la nécessité de relever les salaires des infirmières qui déserteraient le privé pour gagner 1 500 à 2 000 F de plus dans le secteur public.

Il faut un sacré culot pour faire

passer la défense de leurs profits pour une défense des salariés. Car si les infirmières quittent le privé pour le public, les médecins eux se ruent, dès qu'ils le peuvent, vers le privé où les rémunérations sont nettement plus intéressantes que dans les hôpitaux publics. Sans parler des dessous de table pour accélérer une intervention et du fait qu'ils sont souvent également intéressés aux bénéfices de leur clinique, en qualité d'actionnaires.

Le PDG de la Générale de Santé, un groupe privé qui regroupe près de 10% des 1 300 établissements privés et qui a récemment été introduit en Bourse, ose affirmer que « les distorsions entre le public et le privé menacent le libre choix des Français ». Comme s'il y avait une complémentarité entre les deux secteurs, alors que la plupart des cliniques privées se sont positionnées sur les spécialités les plus rentables, qui nécessitent le moins d'investissements, comme la chirurgie ambulatoire (interventions ne nécessitant pas d'hospitalisation) ou les accouchements, tandis qu'elles laissent aux hôpitaux publics les traitements nécessitant des soins et des équipements importants, la formation et une bonne part de la recherche, le traitement des maladies rares ainsi que la prise en charge des plus démunis.

En tout état de cause, le secteur privé est loin d'être le parent pauvre de la santé qu'il prétend être. Sinon comment expliquer qu'il attire les capitaux de grands groupes financiers et que 43 000

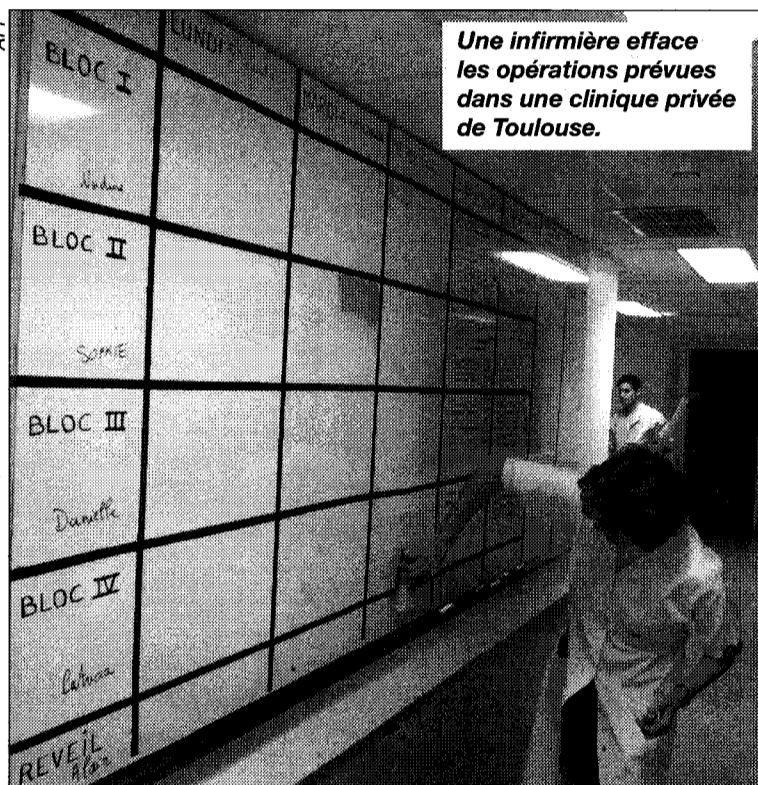
médecins y exercent encore ?

Mais tous ces gens qui y ont investi des capitaux veulent que ça rapporte, quitte à sous payer le personnel et ce sont bel et bien leurs profits qu'ils ont défendu dans cette affaire.

D'ailleurs le gouvernement sait bien que la rallonge qu'il vient de leur accorder risque fort de ne jamais parvenir jusque dans la poche des infirmières. Car l'augmentation des tarifs qui vient d'être accordée aux cliniques privées laisse à ces dernières toute latitude pour répercuter... ou pas les profits supplémentaires qui seront ainsi engrangés, au détriment de la Sécurité sociale sur les salaires. Ni le gouvernement ni les dirigeants et les médecins des cliniques privées ne se préoccupent réellement des salaires des infirmières et encore moins du reste du personnel, pourtant légitimement en droit, eux, de réclamer – d'ailleurs avec l'ensemble du personnel des hôpitaux publics – des salaires et des conditions de travail corrects.

Et c'est en toute connaissance de cause que le gouvernement s'est empressé de prendre sur l'argent qui pourrait servir aux services publics pour aider les capitaux privés à améliorer encore leurs profits. Car, comme toujours, devant les revendications des patrons et des actionnaires, le gouvernement se met à plat ventre. Cette fois-ci en un temps record !

Roger MEYNIER



## LES MÉDECINS DIPLÔMÉS À L'ÉTRANGER EN GRÈVE

**Les médecins ayant fait leurs études à l'étranger, qui du coup ont des diplômes étrangers, et qui exercent en France sont victimes d'une injustice flagrante. Dans un certain nombre d'hôpitaux de la région parisienne tels que Lariboisière, Trousseau, Avicenne ou encore au centre anti-poison Fernand-Vidal, ils se sont engagés dans une grève des gardes pour protester contre une décision prise il y a quelques mois par les ministres de l'Economie et de l'Emploi.**

La Cour des comptes a jugé inadmissible que ces médecins, le plus souvent d'origine étrangère, baptisés « attachés-associés », aient leurs gardes rémunérées au même tarif que leurs collègues titulaires. Le gouvernement, au lieu d'éliminer cette discrimination, lui a emboîté le pas. En vertu d'un arrêté, le tarif des gardes de nuit passe de 1 520 F à 1 250 F brut environ à partir du 1<sup>er</sup> novembre. Et ce uniquement pour cette catégorie de médecins. « Pour le même tra-

vail, pour le même nombre d'heures, le même stress et les mêmes responsabilités médico-légales, nous serons moins rémunérés », s'indigne à juste titre un médecin d'origine libanaise exerçant à l'hôpital Lariboisière et à Georges-Pompidou à Paris.

Cette mesure vient se surajouter à une situation déjà scandaleuse. Les médecins à diplôme étranger, au nombre de 8 000 dans les hôpitaux publics, connaissent un statut on ne peut plus précaire puisqu'ils sont

payés à la vacation et peuvent être remerciés du jour au lendemain. Par ailleurs, ils ne touchent que 55% du salaire d'un titulaire exerçant des fonctions équivalentes. Ainsi un médecin « associé » interviewé sur France 3 expliquait qu'il assurait six vacations par semaine, pour un salaire net de 5 200 francs par mois. Pas étonnant dans ces conditions que pour augmenter leurs appointements ils enchaînent les gardes de nuit qui sont particulièrement pénibles, tant sur le plan des horaires que par le nombre réduit de personnel, et donc peu recherchées par les autres médecins. D'ailleurs les médecins « associés » assurent à eux seuls 65% des gardes et des urgences en France. À l'hôpital Lariboisière dans le X<sup>e</sup> arrondissement de Paris par exemple, sur les quatre anesthésistes de garde chaque nuit, la moitié sont « associés ». Il en est de même de la

moitié des psychiatres assurant la continuité des soins de nuit.

Autre exemple : le centre anti-poison le plus important de France, Fernand-Vidal, ne compte que deux médecins titulaires, contre vingt-cinq vacataires et sept internes ; les attachés associés y assurent 70% des gardes. Ce service reçoit plus de 50 000 appels par an, autrement dit, le quart des demandes d'avis sur des toxiques émises en France par les Urgences, les Samu, les pompiers et les services de réanimation de la région Ile-de-France. Ces derniers jours, ce centre a été très sollicité à propos de nombreux cas de contact avec des enveloppes suspectes. Cette situation fait dire à son responsable, Georges Lagier, cité par *Le Figaro* : « Le service (...) emploie à un salaire de femme de ménage des médecins étrangers qui ont une expérience unique, entre cinq et quinze ans d'an-

cienneté dans une discipline moribonde, la toxicologie. S'ils décident, comme c'est leur droit, pour se faire entendre, de ne plus prendre de gardes, je ferme le service de nuit. »

C'est dire à quel point leur travail est indispensable au fonctionnement de nombre de services hospitaliers. À la pénurie générale de personnel de toutes qualifications orchestrée par le gouvernement au nom de la rentabilité des hôpitaux s'ajoute une attaque particulièrement choquante à l'encontre des médecins d'origine étrangère. Celle-ci est menée avec la complicité d'une partie des médecins qui, sous prétexte de défendre la valeur « nationale » de leur diplôme, ne font que défendre une caste de plus en plus étroite, qui bénéficie d'appuis dans les rangs du pouvoir.

Annie ROLIN

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# LES AMIS PRÉSIDENTIABLES D'ATTAC

ATTAC réunissait son assemblée annuelle les 3 et 4 novembre à Tours. Devant un millier de délégués représentant les 30 000 adhérents revendiqués par l'association, ses dirigeants ont affiché leur satisfaction : les méfaits de la «mondialisation libérale» font désormais partie du discours de tous les ténors politiques qui, chacun à leur manière, courtisent l'association.

A commencer par Chirac et Jospin. Le premier s'est déclaré, au Conseil des ministres du 31 octobre, «très préoccupé de la mondialisation» tandis que le second ne se contente pas de simples déclarations : après avoir créé, l'été dernier, une cellule ministérielle sur la mondialisation, il vient de faire entrer Dominique Pilhon, le Président du Conseil scientifique d'ATTAC, au Conseil d'analyse économique, organisme qui est censé explorer les voies de la politique économique du gouvernement. Nomination qui vient après la création d'un secrétariat d'Etat à l'*Economie solidaire* qui, pour avoir des contours peu définis et un budget dérisoire, reprend le slogan cher à ATTAC.

Pour l'heure, les dirigeants de l'association répètent qu'*«Ils ne roulent pour personne»*, entendez pour aucun des candidats, et le président d'ATTAC, Bernard Cassen, a déclaré : *«Nous leur rappelleront leurs promesses en temps voulu»*. Il reste qu'à la direction d'Attac, Bernard Cassen semble bien proche de Chevènement et Gisèle Halimi n'a jamais caché ses affinités avec la mouvance du parti socialiste. Mais les porte-parole d'ATTAC insistent sur le fait que leur organisation est une simple association, dont le but avoué est de faire du «lobbying». Auprès de qui ? Répondant aux militants qui s'insurgeaient contre l'attitude des députés ayant rejoint ATTAC pour des raisons électorales, la vice-présidente de l'association, Susan Georges, expliquait : *«On ne pourra pas influencer l'OMC, le FMI et la Banque mondiale sans passer par les élus et les gouvernements qui nous représentent.»* C'est bien là qu'est le problème. En se refusant par avance la possibilité de mettre en œuvre eux-mêmes les mesures politiques qu'ils préconisent, c'est-à-dire en refusant d'être un parti politique, les dirigeants d'ATTAC abandonnent à d'autres, les politiciens en place, la réalisation éventuelle de leur propre programme. Ce qui, en bon français, s'appelle tout de même «rouler» pour ces politiciens ! Et c'est bien là où les militants jaloux de leur indépendance d'esprit et d'action qui rejoignent ATTAC parce qu'il s'agit d'une association et non d'un parti, risquent des cruelles déconvenues.

Jospin et Chirac sont les principaux dirigeants d'une des principales puissances impérialistes de la planète et, comme tels, parmi les responsables de l'échange inégal qui est la base même des relations économiques entre pays riches et pays pauvres et que dénonce ATTAC. On ne peut peut-être pas imputer aux dirigeants d'ATTAC le fait que de tels hommes politiques s'approprient

leur discours. Mais ils se gardent bien de dénoncer l'hypocrisie des Chirac et des Jospin.

Timide dans ses objectifs (la fameuse taxe Tobin), timide sur les moyens, le programme d'ATTAC finit par rallier un large arc en ciel politique. Au point qu'un journaliste du Figaro (5 novembre dernier) pouvait écrire : *«La revendication d'une taxe sur les spéculations financières (dite Tobin) permettait d'unir dans un même combat les partisans d'une régulation du commerce international et les protectionnistes de droite ou de gauche.»* C'est ainsi que les protectionnistes Chevènement et Hue comme les libre-échangistes Jospin et Chirac peuvent se retrouver dans ce programme ! Les dirigeants d'ATTAC ne roulent peut-être (encore) pour personne en particulier, mais réussissent à complaire à tous.

Evidemment, ATTAC ne se résume pas à ses dirigeants. Nombre de comités locaux regroupent des militants déçus par les partis de gauche qui ne veulent pas pour autant rallier l'extrême gauche. Certains d'entre eux ont l'impression de *«construire une nouvelle gauche»* — comme l'a dit un participant à l'assemblée annuelle de l'association —, de participer à une nouvelle «dynamique». Des militants qui s'étaient réfugiés dans le syndicalisme ont le sentiment de renouer dans ATTAC avec l'action politique (y compris radicale, à l'image des manifestations de Seattle, Nice ou Gênes), tout en croyant ainsi échapper aux compromissions comme au sectarisme.

Mais c'est précisément la volonté de ne pas être un parti, de n'être *«qu'une association»*, qui permet à la direction d'ATTAC de ne pas se faire élire, de prendre position et d'agir hors du contrôle des comités locaux. Même si on a l'innocence de croire à la bonne foi des dirigeants d'ATTAC, il n'est pas permis de manifester la même naïveté vis-à-vis du Parti Socialiste et de ses avatars qui se sont faits une spécialité, à toutes les époques, de s'emparer de mouvements aux objectifs flous, quand ils ne les créent pas eux-mêmes, pour les transformer en officines dont le seul rôle est de tenter de ramener dans leur giron ceux que leur politique a écartés. Les exemples ne manquent pas, du PSU aux Motivés, en passant par les Verts ou SOS-Racisme. En l'absence de programme politique bien défini, la volonté proclamée de ne pas se faire *«récupérer»* n'est pas une garantie, tout au contraire.

Les militants communistes révolutionnaires ne sont pas «anti-mondialisation». Ils sont anti-impérialistes, anti-capitalistes, justement pour que les frontières disparaissent et que l'essor mondial de l'économie puisse sortir tous les peuples du monde des temps barbares que nous vivons. C'est la seule façon conséquente de se battre dès aujourd'hui contre la barbarie capitaliste à l'échelle mondiale.

J.-J. F.

## Leur société

### Sommet de l'OMC à Doha

# UN PETIT COIN TRANQUILLE... POUR QUERELLES DE FAMILLE

Les dirigeants de l'Organisation mondiale du commerce ont donc trouvé un coin où ils espèrent être tranquilles, à Doha, au Qatar, pour tenir leur sommet du 9 au 13 novembre.

Evidemment, s'installer dans la capitale d'un émirat grand comme à peine deux fois le département de Seine-et-Marne, entourée d'un désert rébarbatif de calcaire et de sel d'un côté et des eaux du golfe Persique de l'autre, présente quelques garanties. Le souvenir du précédent sommet de l'OMC, fin 1999, à Seattle, aux États-Unis, ou plus près encore, celui du G8 l'été dernier à Gênes, et les manifestations qui marquèrent et l'un et l'autre, ont incité les représentants des dirigeants du monde capitaliste à se réfugier dans un lieu plus à l'écart des perturbateurs.

Pourtant, dans cette période, se rendre dans cette région du monde n'est pas sans inconvénient. Il y aurait paraît-il parmi certaines délégations nationales des craintes et de nombreux désistements. Ainsi, la délégation américaine a fondu de moitié. Mais pour rassurer ceux qui restent, à leur arrivée à Doha, un comité d'accueil leur livrera une panoplie complète de secours : masque à gaz, médicaments, attirail radio pour communiquer avec un bâtiment américain, ancré au large du Qatar, etc. Bref, de quoi être tranquillisé...

Il y aurait quelques petites compensations pour les participants au sommet et tous les invités, journalistes, représentants des organisations non gouvernementales et autres personnalités plus ou moins officielles. Ainsi, dans ce petit pays, soumis à un régime rétrograde et traditionaliste, gouverné par un émir installé au pouvoir en juin 1995, à la suite d'un coup d'Etat approuvé par les Etats-Unis, les femmes pourront tout de même se vêtir à l'occidentale et les hommes s'alcooliser à volonté, dans les hôtels seulement et le temps du sommet.

Ainsi se dérouleront les discussions de marchands de tapis de l'OMC. Ce n'est bien sûr pas pour autant que le sommet de l'OMC se déroulera dans la bonne entente des participants et encore moins qu'il se conclura par un accord général. Dans le commerce international, la concurrence entre grandes puissances et la course au profit règnent en maîtres. Les intérêts des grandes puissances sont contradictoires et se définissent avant tout sur la base des rapports de forces.

Ce qui explique les difficultés qu'auront les représentants de ces grandes puissances pour trouver un accord et, ensuite, s'ils y arrivent, pour le mettre en pratique.

L.P.

## LA DOUBLE PEINE ÉPINGLÉE

Condamné à cinq ans de prison, libéré sous condition depuis plusieurs mois, un jeune Marocain âgé de 28 ans et résidant en France depuis 26 ans s'est vu, suite à une convocation au commissariat de Vanves, menotté, frappé et envoyé six jours plus tard à Casablanca, au Maroc ; pays dont il est certes originaire mais dont il ne parle même pas la langue. Cette aventure n'a d'ailleurs rien de singulier. En effet en France les étrangers peuvent, en plus de leur condamnation, se voir interdits de séjour dans l'hexagone. Une double peine en quelque sorte, une prime au délit d'origine ! Le ministère de l'Intérieur pouvant même s'offrir le luxe de ne pas tenir compte d'un avis défavorable de la commission des expulsions, comme dans le cas présent.

Le tribunal administratif a condamné le ministère de l'Intérieur à verser

3 000 francs au jeune Marocain et à lui restituer ses titres de séjour dans un délai de deux semaines, l'arrêté d'expulsion ayant été suspendu suite à une démarche de son avocat. Le ministère de l'Intérieur dément contre toute évidence que des instructions soient données pour accélérer les expulsions d'étrangers.

Dans le même temps, la Cimade, une association de secours pour les réfugiés, dénonce une augmentation de 30 % des mises en rétention de ressortissants étrangers depuis la remise en service du plan Vigipirate.

La France, Etat de droit où tous seraient égaux devant la loi, prouve une fois de plus que certains sont moins égaux que d'autres.

Alain VALLER

Israël

## Les révélations de Shimon Pérès

# LA FRANCE A DONNÉ LA BOMBE ATOMIQUE À ISRAËL

Dimanche 4 novembre, la télévision israélienne a diffusé un reportage de 80 minutes pour expliquer comment le gouvernement du socialiste Guy Mollet avait passé en 1956 un accord secret avec le gouvernement israélien dans lequel l'engagement de son armée contre l'Égypte, laquelle venait de nationaliser le canal de Suez, était assorti de la mise à disposition d'Israël des moyens de fabriquer la bombe atomique.

Cette révélation, car c'en est une, dans une émission de télévision où Shimon Pérès, travailliste et numéro deux du gouvernement de Sharon, s'explique longuement et donne une série de détails, n'est certainement pas une banale émission « historique ». Pendant des années le gouvernement israélien a nié avoir la bombe atomique, et a gardé ce secret d'Etat, même vis-à-vis de son protecteur, les USA. En 1986, un scientifique israélien qui avait transmis au journal

anglais le *Sunday Times* un simple croquis et une photo de l'usine de Dimona en Israël, là où se trouve le site atomique israélien, a payé très cher cette indiscretion. Les services secrets, le Mossad, l'ont enlevé à Rome où il résidait et ramené en Israël où il a été condamné à 18 ans de prison, qu'il purge encore à l'heure actuelle.

Secret d'Etat hier, mais sujet d'une émission télévisée aujourd'hui ! Les révélations de Shimon Pérès, qui mettent en lumière la

duplicité des gouvernements socialistes comme des gaullistes ne peuvent qu'embarrasser et le gouvernement Jospin et le chef de l'État.

C'est à la veille de l'intervention militaire franco-anglaise contre l'Égypte pour tenter de reprendre le contrôle du canal de Suez que Nasser venait de nationaliser que cet accord secret entre le gouvernement de Guy Mollet et celui de Ben Gourion fut signé.

En effet, pour les aider dans

leur entreprise de rapine, les deux puissances impérialistes sollicitèrent Israël pour que son armée joue le rôle de fer de lance contre l'Égypte. Et, marchandage pour marchandage, le gouvernement sioniste du travailliste Ben Gourion demanda à la France, sachant que les autres puissances nucléaires refuseraient, la construction d'un réacteur nucléaire et les aménagements nécessaires pour construire la bombe atomique. Shimon Pérès, à l'époque directeur général du ministère de la Défense, joua un rôle clé dans les négociations qui aboutirent à l'accord de Sèvres en octobre 1956.

Cet accord fut honoré, ironie de l'affaire, non seulement par Mollet, mais aussi par de Gaulle, après son arrivée au pouvoir, jusque dans les années 1960, jusqu'à la maîtrise par Israël de la construction de la bombe atomique. Le côté grotesque de cette affaire, c'est qu'au même moment de Gaulle faisait de grandes déclarations s'affirmant l'ami des pays arabes, condamnait la politique sioniste, arrêta démonstrativement la livraison d'armes à Israël – pour la remplacer par de plus lucratives

ventes d'armes aux pays arabes – alors même que les techniciens et les ingénieurs du Centre de l'Énergie Atomique français allaient très secrètement en Israël, pour mettre au point la fabrication de la bombe atomique.

Il aura donc fallu le contexte d'un règlement de compte inter-États pour que Shimon Pérès mette en lumière les mensonges avérés que les gouvernants français ont servi aux peuples pendant des années.

Rappelons que des tractations secrètes, dans le dos des peuples, avec Israël comme partenaire, avaient été révélées lors de l'Irangate : il s'agissait des livraisons d'armes que les États-Unis faisaient opérer par l'intermédiaire d'Israël pour le compte du gouvernement classé officiellement comme ennemi numéro un des USA, l'Iran.

Et c'est au nom de ces mensonges permanents d'Etat qu'on demande aux peuples de faire des sacrifices qui peuvent aller jusqu'à celui de mourir « pour la patrie », c'est-à-dire pour les intérêts du moment des banquiers et autres industriels.

Paul SOREL

Espagne

## ÉLECTIONS AU PARLEMENT RÉGIONAL DE GALICE

En Espagne, les élections du dimanche 21 octobre au Parlement régional de Galice ont donné une nouvelle fois la majorité absolue à Fraga Iribarne, ex-ministre franquiste, président du Parti Populaire, le parti de droite au pouvoir à Madrid, qui gouverne cette région depuis 1989.

Dans l'opposition figuraient le Bloc Nationaliste Galicien (BNG), le Parti Socialiste et Esquerra Unida, version galicienne de la Gauche Unie qui s'organise autour du Parti Communiste Espagnol. L'extrême gauche, parmi laquelle se trouve la Ligue Communiste Révolutionnaire, militait au sein du Bloc nationaliste composé de nationalistes radicaux, de partis sociaux-démocrates et des par-

tis de la droite nationaliste. A ses origines, le Bloc mettait en avant le droit à l'autodétermination de la Galice et combattait le statut d'autonomie en vigueur jugé trop favorable au pouvoir central de Madrid. Aujourd'hui ce Bloc a modéré son langage et s'est rapproché des positions des partis nationalistes basques et catalans de droite. Il se réclame d'un vague réformisme en mettant en avant le plein emploi, la modernisa-



tion des secteurs productifs de l'économie et la diminution des inégalités entre les régions. Le leader du Bloc, José Manuel Beiras, professeur d'université, se présentait comme l'anti-Fraga et bénéficie d'une certaine popularité.

L'objectif des partis d'opposition était d'empêcher Fraga d'avoir la majorité absolue et de faire émerger une nouvelle « majorité sociale et progressiste ». Mais aucun parti n'a cherché à exprimer les problèmes et les revendications des classes pauvres de cette région marquée par les plans de reconversions industrielles, par le déclin de la pêche.

Terre d'émigration, la Galice

avec ses 2,8 millions d'habitants compte 25% de personnes de plus de 65 ans. Les régions rurales, où domine la petite propriété et où subsistent de nombreux petits villages, ont toujours été des fiefs d'une droite marquée par le clientélisme et la toute puissance de notables réactionnaires. Les secteurs traditionnels de la pêche et de l'industrie laitière sont en déclin. Les chantiers navals de El Ferreol, tout comme l'industrie automobile de Vigo, le sont aussi.

Les résultats des élections du 21 octobre montrent la démoralisation des classes populaires. Alors que la droite a fait le plein des voix, l'abstention a atteint

le taux de 35,8%, de 2% supérieur à celui de 1997, tandis que les votes blancs se sont multipliés. Le Bloc nationaliste a le plus nettement reculé, en perdant 54 000 voix. Et si le Parti Socialiste a gagné quelque 10 000 voix, la coalition d'Esquerra Unida a perdu quelque 4 000 voix. Les partis, qui se disent de gauche ou se prétendent favorables aux classes populaires, ont mené dans bien des municipalités qu'ils avaient conquises la même politique que la droite réactionnaire du franquiste Fraga. Ils ont payé dans ces élections le prix d'une politique qui a déçu les travailleurs et les petites gens.

Afghanistan

# NON, GUERRE CONTRE LES TALIBANS GUERRE CONTRE LA POPULATION

**Les bombardements américains sur l'Afghanistan continuent depuis un mois. La plupart des dirigeants européens continuent d'afficher leur solidarité avec George W. Bush. Le gouvernement Jospin et Chirac rivalisent pour avoir l'initiative en ce domaine. Un bilan non officiel fait état de 1 500 civils afghans tués, dont des enfants, ce qui alimente le doute des opinions publiques occidentales. D'autre part, les sentiments anti-américains des populations musulmanes des Etats voisins grandissent. Bref, la « guerre longue et difficile » annoncée par Bush l'apparaît d'autant plus que personne ne voit où mènent les opérations militaires en cours.**

Les Etats-Unis disent poursuivre les objectifs militaires affichés depuis le début des bombardements. Ils ont intensifié le pilonnage des positions des talibans au nord du pays. Il s'agit d'ouvrir la voie à l'Alliance du Nord. Sur ce terrain, les bombes qui s'ajoutent aux bombes contribuent à faire le vide, mais les dirigeants américains restent en panne d'une solution politique. C'est l'objet des tractations qui se déroulent dans la coulisse et qui consistent à chercher une équipe de rechange aux talibans. Ces talibans, dont les Etats-Unis se félicitaient, à cause de l'ordre qu'ils avaient su imposer face aux autres chefs de guerre afghans, y compris ceux de l'Alliance du Nord. Cette solution alternative peine à voir le jour.

Les diplomates occidentaux, qui multiplient les déplacements ces jours-ci, n'ont pas l'air d'avancer non plus. On a vu le ministre des Affaires étrangères français, Hubert

Védrine, se rendre en pèlerin à la rencontre du dictateur pakistanais, pour lui exposer le « point de vue » du gouvernement français.

On se demande comment, après quelques parlottes avec un dictateur, Védrine ose prétendre que la situation n'allait pas si mal. Selon lui, la population pakistanaise, dont on nous montre une partie manifester dans la rue son soutien au régime des talibans, et certains s'enroler pour aller combattre contre l'Alliance du Nord, serait quantité négligeable, sous prétexte que ces organisations islamistes pakistanaises n'avaient que 6 % de voix aux dernières élections ! Mais quel poids réel ont-elles aujourd'hui et surtout quel poids auront-elles demain si les dirigeants américains continuent de bombarder les Afghans, pendant le ramadan ? Sans parler des effets de la détérioration de la situation au Proche-Orient où les affrontements sans fin entre l'armée israélienne et la popu-

lation palestinienne frappent l'opinion du monde arabe.

Car, au fur et à mesure que les bombardements américains se poursuivent, avec leurs victimes civiles dont la liste s'allonge, l'opinion arabe tend à se solidariser, à juste titre, avec les victimes. Même dans des pays arabes bien disposés vis-à-vis des Etats-Unis, comme l'Egypte, par exemple, on assiste à un renforcement du cou-

rant islamiste, depuis que la guerre est engagée.

Le ministre français dévoile une autre facette de ses options. Lui aussi s'interroge sur des bombardements, mais parce qu'ils lui semblent moins bien adaptés à la situation. Il souhaite qu'ils « puissent laisser place rapidement aux opérations qui doivent être menées au sol »...

Bush affiche son assurance

mais celle-ci est démentie par les déclarations du porte-parole de la CIA qui demandait, à la télévision, de l'aide pour faire face à la psychose de l'anthrax et à d'éventuelles nouvelles attaques terroristes. Pour maintenir l'adhésion d'une opinion inquiète, les dirigeants américains ne cessent de répéter que de nouvelles menaces sont possibles. Ils ont parlé cette semaine des ponts de San Francisco, susceptibles

Un homme assis devant les ruines de sa maison à 60 km au nord de Kandahar.



## AU BORD DE LA CATASTROPHE HUMANITAIRE

**Comme c'était prévisible et annoncé par les organisations humanitaires, les bombardements américains sont en train d'aggraver une situation qui était déjà inextricable et dramatique pour une large partie de la population de l'Afghanistan. On compte désormais pas loin de cinq millions de réfugiés afghans qui tentent de fuir la guerre lancée par Bush et ses bombardements aveugles. Et, si ceux-ci continuent, la famine pourrait menacer six millions de personnes.**

Actuellement, on recense 3,5 millions de réfugiés afghans dans les pays voisins (2 millions au Pakistan et 1,5 en Iran). Un autre million de personnes se seraient déplacées, essayant de fuir la guer-

re et sa famine. Enfin, plusieurs dizaines de milliers de personnes s'entassent aux frontières, en proie aux passeurs qui voient là une bonne aubaine.

En Iran, l'épidémie menace dans les camps de réfugiés, où l'on dénombre des cas de choléra, de dysenterie et de malaria.

On imagine les multiples difficultés que doivent gérer les représentants du Programme alimentaire mondial (PAM) qui sont chargés de l'aide dans ce secteur et qui doivent acheter la nourriture, trouver des chauffeurs, fournir des chasse-neige pour tenter d'alimenter 2,5 millions de personnes vivant sur les hauts-plateaux du centre du pays. Le PAM vient d'assurer la livraison du blé qui fournira le pain de 350 000 habitants de Kaboul en novembre, tandis que la Croix-Rouge y déposait 55 000 rations destinées

aux handicapés. Selon le porte-parole du PAM, si les livraisons de blé ne sont pas achevées d'ici décembre, la famine menacera 2,5 millions de personnes des hauts-plateaux du centre du pays ainsi que le million de personnes en déplacement dans le pays, qui n'ont plus rien à manger, et que les organisations humanitaires ont du mal à répertorier pour les aider.

La situation est d'autant plus difficile que le nombre des ONG qui n'ont pas baissé les bras dans la situation de guerre est fort réduit. Le PAM, qui travaillait avec 150 ONG avant les bombardements, n'a plus que 35 partenaires.

Le Haut commissariat aux réfugiés, le HCR, qui dépend des Nations Unies, s'est adressé aux autorités pakistanaises et iraniennes en leur demandant de laisser ouvertes les frontières entre

l'Afghanistan et les Etats voisins, afin de permettre l'acheminement de l'aide et le passage des réfugiés. Mais cette demande serait plus crédible si dans le même temps cette institution interpellait les autorités américaines et leurs alliés-com-

plices pour leur demander qu'ils arrêtent leurs bombardements, qui sont tout de même la cause première de la catastrophe humanitaire qui touche l'Afghanistan.

J. F.

### Les femmes et l'avenir de l'Afghanistan

L'Association Révolutionnaire des Femmes d'Afghanistan (RAWA) fait circuler une pétition concernant le sort des femmes dans ce pays. Elle proteste contre le fait que dans les consultations actuelles entre les diverses forces politiques, il n'est nulle part question de la

place et du rôle futurs des femmes en Afghanistan. Bien entendu Lutte Ouvrière s'associe à cette démarche.

Pour contacter RAWA : site internet : [www.rawa.org](http://www.rawa.org) adresse électronique : [rawa@rawa.org](mailto:rawa@rawa.org)



# BAN ? L'AFGHANE !

d'être une cible des terroristes.

Bref, les Etats-Unis piétinent. Non seulement ils ne viennent pas à bout des taliban mais Ben Laden reste insaisissable. En poursuivant ainsi les bombardements, non seulement ils sont en train de déclencher un véritable désastre parmi la population afghane, mais également de renforcer, au sein du monde arabe l'opinion de ceux qui cherchent une issue, même si pour

les peuples c'est une impasse tragique, du côté des courants islamistes.

Le seul résultat auquel sont en train de parvenir les Etats-Unis, avec l'appui de la Grande-Bretagne et le soutien des autres grandes puissances européennes, c'est de semer une fois de plus les graines d'autres terrorismes.

Jacques FONTENOY

## Lutte contre le terrorisme

### LES CHEMINS OBSCURS VERS LES PARADIS FISCAUX

Depuis les attentats de New York et de Washington, Bush a ostensiblement déclaré la guerre au « terrorisme financier ». Les services de l'ONU et des Etats les plus importants, à commencer par les Etats-Unis eux-mêmes, prétendent neutraliser le milliardaire islamiste en le frappant au portefeuille. Ils ont en particulier réveillé un organisme, le GAFI (Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux), créé en 1989.

Mais cette traque des capitaux du terrorisme s'est jusqu'ici révélée peu payante. En élargissant la cible non seulement à tous les organismes et institutions soupçonnés de liens avec Ben Laden ou les islamistes terroristes, mais même à un certain nombre d'Etats comme l'Afghanistan, une centaine de comptes ont pu être gelés, qui correspondent à près de 200 millions de dollars. Somme ridicule, même au vu de la fortune personnelle de Ben Laden.

Mais les quelques consignes données aux banques, dans le but de neutraliser ces fonds dits terroristes, inquiètent les financiers et certains Etats, que cela risque de déstabiliser. De grandes places financières comme Londres, Genève, Luxembourg ou Beyrouth craignent de souffrir de ces enquêtes. Car mettre au jour les finances de Ben Laden nécessiterait de rendre transparente toute la finance mondiale. Et cela, les possesseurs de capitaux d'aucun pays ne le veulent.

L'excuse donnée par certains pour justifier les lenteurs de l'enquête est que la finance terroriste

se fondrait avec celle du crime organisé. Ce qui est reconnaître que le crime organisé est une activité tout à fait innocente, sur le plan financier du moins.

Des experts et des journalistes montrent du doigt les paradis fiscaux, qu'ils recensent et classent, des plus exotiques aux plus solidement établis, comme le Luxembourg et la Suisse. Mais même ces mises en cause tombent à plat : Ben Laden ne semble pas avoir placé ses fonds dans ces îles ou ces paradis fiscaux aux moeurs douteuses, mais au coeur de l'empire financier mondial, aux Etats-Unis, en Allemagne ou dans les pays du Golfe.

Les réseaux financiers sont tellement obscurs et embrouillés qu'il est presque impossible d'obtenir une certitude. Les soupçons ne sont pas confirmables et, si l'on punit sur de simples soupçons, on risque de frapper d'honnêtes financiers, qu'il est bien difficile de distinguer d'honnêtes truands.

Ce que les enquêtes sur l'argent du terrorisme révèlent, c'est que cet « argent noir » n'est que de l'argent, qui n'a pas plus de couleur ni d'odeur que n'importe quel autre. Ce n'est pas que dans les grottes afghanes qu'il est difficile de débusquer Ben Laden, mais aussi sur les ordinateurs de Wall Street à New York et de la City à Londres. Même pour éradiquer le terrorisme, les grandes puissances ne sont pas prêtes à rendre totalement transparentes les places financières.

Vincent GELAS

## France - Burkina-Faso

### DES RELATIONS POLITICO-COMMERCIALES AU BEAU FIXE

Du 11 au 16 octobre dernier, Blaise Compaoré le président-dictateur du Burkina Faso a été reçu par Chirac et Jospin, par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, et par le secrétaire national du Parti Socialiste, François Hollande. Celui-ci a tenu à l'inviter au siège du PS pour « s'entretenir avec lui de la situation des droits de l'homme dans son pays » ; alors même que les militants de Reporters sans Frontières qui étaient venus demander des comptes à Compaoré sur l'assassinat du journaliste burkinabé, Norbert Zongo, devant le siège du PS, étaient brutalisés et interpellés par la police française...

L'impérialisme français accorde beaucoup d'égards à un dictateur dont le règne est entaché par de nombreux assassinats d'opposants politiques ou d'ex-compagnons d'armes, à commencer par celui en 1987 de Thomas Sankara, leader nationaliste qu'il a fait exécuter, lors du coup d'Etat qui l'a porté au pouvoir. Il faut dire que les milliards de profits des multinationales françaises présentes dans le pays sont en jeu.

#### Un régime qui a du sang sur les mains

Blaise Compaoré a mis le pays en coupe réglée, tandis que les hiérarques du régime se sont compromis dans toutes sortes de trafics, d'armes, de diamants, avec les rébellions sierraléonaises et angolaises, tout en tentant de museler l'opposition intérieure du pays. C'est en enquêtant sur les « dossiers noirs » du régime, impliquant le propre frère du président, que Norbert Zongo, avait été assassiné, le 13 décembre 1998. Cet assassinat dans lequel était directement impliqué le pouvoir déclencha la plus grande crise politique et sociale que

connut le Burkina Faso après la mort de Sankara. Des dizaines de milliers de manifestants, jeunes, étudiants et ouvriers, manifestèrent devant le siège du parti au pouvoir, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) et malgré la répression, 15 000 personnes assistèrent aux obsèques du journaliste assassiné. L'année 1999 fut marquée par une vague d'agitation sans précédent que la répression ne réussit pas à faire cesser. Un an après, à la date anniversaire de l'assassinat, trente mille personnes manifestèrent au nom de « Trop, c'est trop », défiant ainsi le régime.

Malgré l'annulation de la dernière année universitaire, les arrestations de plusieurs directeurs de journaux pour « atteinte à la sûreté de l'Etat » ou « incitation à la rébellion », la suspension d'émissions de deux radios privées locales, l'expulsion des journalistes de Reporters sans Frontières, l'interdiction du premier festival de la liberté d'expression et de la presse en Afrique de l'Ouest et l'assassinat d'opposants, la contestation continue encore aujourd'hui. Le régime n'a toujours pas réussi à interdire la presse, très critique à l'égard du pouvoir. Et cela malgré les menaces qui planent sur elle comme le rappelle le récent assassinat de Michel Congo, le 21 octobre dernier, tout jeune

journaliste du *Journal du Jeudi*, un hebdomadaire satirique d'opposition. Et c'est le chef d'un tel régime politique que les dirigeants politiques français y compris du PS viennent de recevoir !

Une partie de la presse française a vu dans cette visite officielle le « retour en grâce » de Compaoré après un refroidissement des relations, relatif désaveu lorsque le Burkina avait été impliqué dans le trafic de diamants et d'armes.

Mais, les relations politico-financières entre la France et le Burkina n'ont jamais vraiment cessé. En témoigne le nombre d'entreprises et de multinationales françaises présentes dans ce petit pays sahélien, l'un des plus pauvres de la planète, mais qui recèle suffisamment de richesses comme le coton, par exemple, pour intéresser les grandes compagnies comme la CFDT (Coton), Total, Elf, Bolloré, Air Liquide, Accor, Air France, autant de multinationales qui font des affaires au Burkina. Ces entreprises contrôlent la quasi totalité de l'économie burkinabé dans le secteur de l'importation et de la distribution de produits d'équipements, de produits et de matériels de grande consommation, de produits pharmaceutiques ; mais aussi dans les secteurs industriels et de l'agro-

alimentaire. Dans le secteur des banques et des assurances, domine la BNP, la Société Générale, Athéna. La France est le premier investisseur au Burkina et elle maintient sa présence militaire notamment à travers la formation, les stages et l'appui à l'école de police. On comprend pourquoi l'Elysée et Matignon ont déroulé le tapis rouge au pied du président-dictateur burkinabé !

R.C. René CYRILLE

#### Régime autoritaire cherche investisseurs

Après avoir bradé et privatisé une grande partie des entreprises publiques depuis juillet dernier, notamment l'Office national des barrages et aménagement hydrauliques (Onah), l'Office national des puits et forages (Onpf) ou encore, partiellement, l'Office national de l'eau et la Société nationale d'électricité, Blaise Compaoré tente de séduire les investisseurs étrangers en vantant les mérites d'un « système démocratique et stable dans un environnement libéral ». Le « système » garantit « la liberté d'investir et le libre transfert des revenus provenant des capitaux investis ». Les entrepreneurs peuvent donc venir piller le Burkina et rapatrier les profits en toute tranquillité. Et d'ajouter à l'intention des banques et des multinationales qu'elles pourront disposer d'une « abondance de ressources agricoles et minières » et surtout d'une « main-d'œuvre dynamique et pleine d'ardeur au travail », c'est-à-dire taillable et corvéable à merci selon Compaoré.

# LES SCANDALES DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre le prix de l'électricité a augmenté de 1% pour les usagers « domestiques » et celui du gaz est resté le même. Ces décisions apparemment anodines cachent plusieurs scandales.

## LES PILLARDS DU COURANT ÉLECTRIQUE

L'électricité, dont le prix baisse depuis une dizaine d'année, aurait dû continuer, pour une raison « mécanique ». Depuis quelques années on a cessé de construire des centrales nucléaires, car il y a suffisamment, et même trop, d'électricité en France. Aujourd'hui EDF investit peu et rembourse rapidement son énorme endettement. Les milliards des frais financiers liés aux dettes fondent, et les usagers bénéficiaient en partie depuis quelques années de cet assainissement de trésorerie.

Qu'est-ce qui empêchait de continuer ? D'ailleurs EDF avait annoncé que la baisse de ses prix se poursuivrait. Et puis EDF regorge d'argent puisqu'elle achète à tour de bras des sociétés d'électricité à l'étranger.

Seulement, l'État a profité de la bonne santé financière d'EDF pour la ponctionner plus sévèrement (un milliard supplémentaire de prélèvement) et pour lui imposer des achats d'électricité hors de prix.

Eh oui, EDF, « premier électricien du monde », doit acheter de l'électricité, c'est la loi !

Cette électricité, EDF n'en a nul besoin. Il s'agit de favoriser des patrons qui disposent d'un (relativement) petit générateur, qui font de la cogénération (électricité plus chauffage) et qui ne seraient pas rentables si EDF n'était pas tenue

d'acheter leurs surplus. Le motif, largement bidon, c'est que ces petits générateurs permettent de faire face à une demande imprévue, et qu'EDF doit bien payer ce service.

En plus de cette servitude déjà ancienne, s'est ajouté depuis peu le développement des « énergies renouvelables ». Il s'agit essentiellement de l'énergie éolienne et du solaire. Mais ces énergies reviennent beaucoup plus cher que l'électricité produite actuellement, surtout par les centrales nucléaires. EDF, partisane de longue date du nucléaire, n'est évidemment pas fâchée d'incriminer ces énergies « nouvelles » en les rendant responsables de la hausse des tarifs.

Mais de toute façon ce n'est pas aux usagers de payer ces frais. Si EDF se désendette, tant mieux ! Les usagers ont supporté le poids énorme de l'endettement. Ils doivent maintenant bénéficier du mouvement inverse. Et ce n'est pas à eux de payer pour les patrons qui tirent profit d'EDF ni pour les recherches en matière d'énergies nouvelles. Ces recherches sont sans doute nécessaires, mais pourquoi l'État et les industriels ne les financeraient-ils pas ?

Il faut ajouter que si les usagers « domestiques » devront payer plus cher, les industriels gros consommateurs seront dispensés de cette hausse. Pour ces derniers, EDF est en concurrence avec d'autres électriciens à l'échelle européenne, depuis l'ouverture du marché à la concurrence, et ce sont donc les petits usagers qui vont payer pour le maintien des prix pour les gros.

## LE GAZ INDEXÉ... SUR LES BESOINS DU MINISTÈRE DES FINANCES

Le scandale concernant le prix du gaz vient aussi d'un service

rendu au patronat des trusts des hydrocarbures et à l'État.

Le prix du gaz naturel est indexé sur celui du pétrole, mais il n'y a strictement aucune raison technique à cela. Même si l'offre de gaz est excédentaire, du moment que les prix du pétrole montent, celui du gaz en fait autant. Et par ici les milliards de superprofits pour les producteurs, dont l'inévitable TotalFinaElf ! Ce dernier ne produit qu'une très petite part du gaz consommé en France. Mais tout de même, le gisement de Lacq lui appartient. Chaque fois que les prix du gaz montent, ElfTotalFina accroît un peu plus ses gigantesques profits.

Mais l'État également : la TVA sur le gaz (19,6%) rapporte des milliards. Et ce sont les usagers qui payent le tout.

Lors des récentes hausses du pétrole, les tarifs du gaz se sont envolés. Ceux qui doivent se chauffer au gaz risquent de payer cet hiver environ 30% plus cher qu'avant. Il y a quelques mois, GDF n'avait pas pu répercuter la totalité de la hausse, le gouvernement l'ayant empêché... disait-il. C'est ce qui sert de prétexte pour ne pas du tout baisser le prix du gaz maintenant, alors que le prix du pétrole diminue. Ce qui fait que les usagers du gaz payent non seulement à Gaz de France et aux trusts vendeurs de gaz, mais aussi, à l'État par le biais de la TVA, un impôt supplémentaire et sans aucune justification.

Ce qu'il faudrait donc c'est que les prix de l'électricité et du gaz diminuent. Et c'est le gouvernement (de gauche ?) qui impose le contraire.

André VICTOR

## Consultations sur l'énergie... du vent

Le public découvre, à propos des tarifs d'EDF, que les prix de revient de l'énergie éolienne (et solaire également) sont pour le moment bien plus élevés que ceux du nucléaire. Peut-être, si les recherches se poursuivent, et s'il y a une fabrication à plus grande échelle, ces prix finiront-ils par baisser, mais pour le moment ce n'est pas le cas.

Autre inconvénient des éoliennes, la pollution. Pas la pollution chimique ou radioactive,

mais la pollution sonore et visuelle. Tous ceux qui ont le malheur d'habiter à proximité d'une centrale éolienne savent que le bruit de ces engins est insupportable. En outre les immenses pylônes, de 30, 40, 50 mètres de haut enlaidissent les paysages. En même temps que commence timidement à se développer cette source d'énergie dans le pays, on voit des associations locales protester contre les nuisances de ces engins.

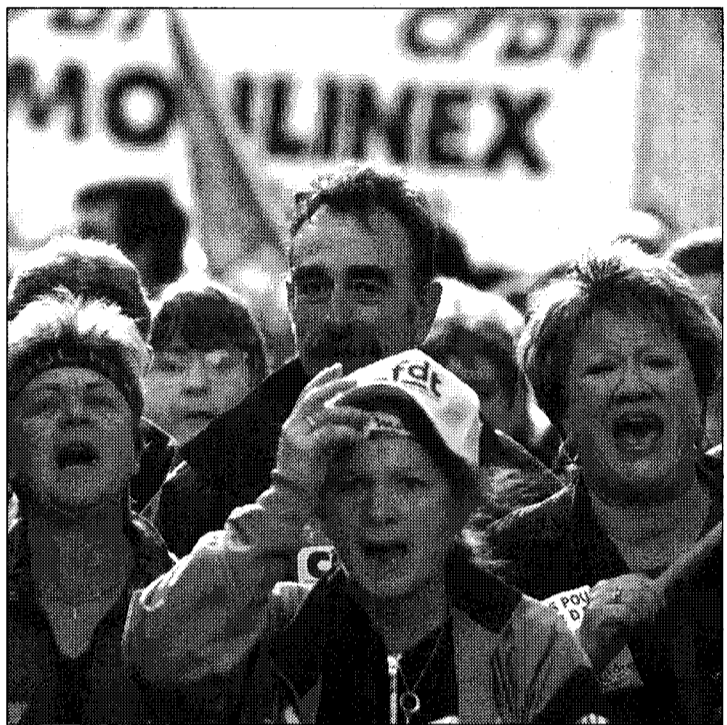
Les écologistes avaient, avec rai-

son, critiqué le fait que les autorités avaient imposé le « tout nucléaire » au pays sans réelle information et sans consultation. C'est parfaitement exact. Mais ceux-là mêmes qui poussent aux « énergies renouvelables », éoliennes entre autres, n'informent pas davantage le public sur les inconvénients en matière de prix et de pollution de cette forme d'énergie.

S'il faut être informé et consulté, c'est sur tout.

## Moulinex Caen

# LICENCIEMENTS ET GROSSES FORTUNES



À l'usine Moulinex de Cormelles-le-Royal, dans la banlieue de Caen, après le choc de l'annonce du plan Seb, les actions, qui s'étaient ralenties pendant quelques jours, ont repris et il y a eu quasiment une action chaque jour : blocage du rond-point qui mène à la nationale 13 (celle qui va vers Paris), blocage du périphérique de Caen pendant plusieurs heures, manifestation avec les travailleurs d'une autre entreprise devant fermer ses portes à l'occasion de la venue d'une secrétaire d'État, etc. Et le samedi 10 novembre, une manifestation est prévue à Caen.

Les travailleurs se battent au moins pour obtenir des indemnités de licenciements dignes de ce nom. Et ce serait la moindre des choses ! Dès maintenant, alors que Moulinex dit ne plus pouvoir payer les salaires, tout le monde se rend compte que c'est un plan social à minima, et payé par l'État, qui se prépare. Les salaires d'octobre seront versés avec un petit retard, mais on ne sait pas bien par qui. Et la responsabilité ayant été diluée par le dépôt de bilan, le jugement du tribunal et la reprise par Seb, procédures couvertes par le gouvernement, on a l'impression que les licenciements ne sont plus décidés par tel ou tel patron et que la décision est inéluctable. Mais ce n'est pas une raison pour arrêter de se faire entendre.

Dans la région, les pratiques de Moulinex sont bien connues. Beaucoup de travailleurs ont subi plusieurs plans sociaux, déplacés d'une usine à l'autre, avant le désastre actuel, et l'histoire de l'entreprise est édifiante : le groupe s'est construit à partir d'une entreprise familiale, la première usine montée par Mantelet à Alençon. C'est grâce aux bénéfices faits sur le dos de ses travailleurs que Mantelet a fini par

posséder de nombreuses usines dans le département et au-delà, pour faire de Moulinex un groupe d'envergure internationale. Après Mantelet et sa femme, qui sont morts sans héritier, la propriété et la direction du groupe sont passées dans les mains de divers hauts dirigeants, « héritiers spirituels de Mantelet », comme on disait dans la région, avant que des gens comme Naouri ne s'en mêlent.

Ces dirigeants « maison » ne sont pas oubliés au passage. Ainsi le premier, Darneau, est maintenant une des grosses fortunes de la région. Il possède dans une ville proche de Caen, Ranville, un coquet manoir.

Certains de ses dirigeants s'étaient fait construire une entreprise produisant des produits électroménagers pour bateaux de plaisance, nécessitant des basses tensions, fours à micro-onde marchant sur 12 volts par exemple. Moulinex fabriquait les pièces que cette entreprise assemblait et commercialisait.

Autre exemple : le président du conseil régional de Basse-Normandie, René Garrec, lui aussi grosse fortune de la région, y possédant un château, a fait partie du conseil de surveillance du groupe. Il est lié à Darneau et à d'autres hauts cadres. C'est le même Garrec qui parle maintenant d'enquêtes sur l'utilisation des fonds publics par Moulinex. Autant dire que ces enquêtes seront de la poudre aux yeux avec de pareils enquêteurs !

Alors, les ouvriers et les ouvrières de Moulinex ont bien raison d'être en colère : des financiers italiens aux profiteurs locaux, il y aurait bien du monde à qui demander de prendre sur leur fortune – amassée sur la sueur des travailleurs – pour payer la casse dont ils sont responsables.

# LE CONCORDE POUR LES RICHARDS, LA CRISE POUR LES TRAVAILLEURS

Après 17 mois d'une immobilisation consécutive à l'accident qui avait fait 113 morts, le 25 juillet 2000, *Concorde* a repris son vol. Ce fait a été salué par la presse comme un événement majeur. On s'est congratulé en haut lieu des «miracles» réalisés pour sécuriser le supersonique, entre autres par les ingénieurs de Michelin.

Le ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot n'a pas été en reste. D'ailleurs n'a-t-il pas fait partie, aux côtés du PDG d'Air France Spinetta, de la petite bande de privilégiés qui ont inauguré le nouveau vol inaugural de l'appareil, le 7 novembre? Quant à *l'Humanité* de ce jour-

là, il a salué à la Une «*ce nouvel envol*», ajoutant sur un ton pour le moins dithyrambique dans son éditorial: «*Concorde, est-ce (...) une exhibition d'auto-satisfaction? Est-ce une décision politique oublieuse des principes de réalité? Non, trois fois non.*»

Eh bien si, trois fois si, au moins quand on se place du point de vue des réalités auxquelles doit faire face la classe ouvrière aujourd'hui. Car les compagnies exploitantes du *Concorde*, Air France et British Airways, font quand même preuve en l'occurrence d'une arrogance sociale pour le moins indécente.

Ces compagnies se vantent des centaines de millions de francs qu'elles viennent de gas-

pillier pour faire voler douze appareils dont elles disent elles-mêmes qu'elles ne tiraient guère de profit, même avant leur immobilisation. Or, ce sont ces mêmes compagnies qui, arguant d'une baisse de leurs profits, prétendent aujourd'hui faire payer la note aux travailleurs: Air France, par un gel des salaires et

un plan d'économies de cinq milliards de francs annoncé au début septembre, et British Airways, par 6000 licenciements assortis d'une baisse des salaires et de l'indemnisation des congés payés pour le personnel restant!

Les voilà les «réalités» que *l'Humanité* et le ministre des Transports Gayssot choisissent d'oublier. Au nom des intérêts

mythiques de l'aéronautique française, ils en viennent à cautionner les préoccupations des dirigeants et actionnaires des compagnies aériennes pour qui l'important est que la petite élite qui peut se payer l'aller-retour Paris New York à plus de 53 000 F l'unité, puisse retrouver son club supersonique!

Mais les travailleurs, en particulier ceux qui sont touchés par les mesures d'austérité et de licenciement actuelles dans le transport aérien, auraient au contraire de bonnes raisons de demander des comptes à ces compagnies sur l'usage qu'elles ont fait de leurs profits passés et présents. Et sans doute trouveraient-ils bien des gouffres de prestige du style *Concorde*.

F.R.

## Hypocrite!

La direction d'Air France s'apprête à supprimer 1 000 à 2 000 postes par an en ne remplaçant pas les départs en retraite. Elle renvoie à l'ANPE des centaines de CDD des escales d'Orly et de Roissy alors que le renforcement des mesures de

sécurité complique et alourdit le travail dans les aéroports.

Et c'est cela que la direction appelle «un simple gel des embauches»!

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Air France-Roissy

## À quand le PARE, plan d'aide au retour à l'embauche?

Le PARE, Plan d'aide au retour à l'emploi, réclamé par le patronat, et en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, prévoyait que les caisses Assedic financent la formation des demandeurs d'emplois.

Aux employeurs qui se plaignaient souvent de ne pas trouver de main-d'œuvre qualifiée, les Assedic étaient donc censés se mettre en situation de la leur offrir sur un plateau. On espérait ainsi voir diminuer le nombre des chômeurs indemnisés.

Des chômeurs, qui ont lu ou entendu parler de ce dispositif, demandent ces formations et espèrent ce fameux «retour à l'emploi».

Seulement voilà, pour que ce système, aussi favorable soit-il aux patrons, débouche sur quelque chose de palpable pour les chômeurs, encore faudrait-il que, tous ces derniers mois, les patrons n'aient pas, à l'inverse, multiplié les plans de licenciements. Et non seulement les patrons licencient en masse, mais ils réduisent maintenant consi-

dérablement les postes tenus par des intérimaires. Dans ces conditions, les employeurs se passent fort bien du PARE et les chômeurs restent sur le sable.

Les dirigeants des ANPE et des Assedic s'inquiètent d'une situation où ils proposent aux chômeurs des Projets d'action personnalisés (PAP) qui évidemment ne peuvent déboucher sur un emploi puisque les patrons n'embauchent pas. Les Assedic en sont réduits à faire une campagne publicitaire dans la presse, avec pleines pages s'adressant aux employeurs (bien mal nommés en l'occurrence!) pour inciter les patrons à utiliser ce dispositif. Mais, avec ou sans PARE, et malgré les aides aux entreprises que les Assedic font miroiter, les patrons campent sur leur refus d'embaucher.

Les chômeurs qui renacent devant un travail au rabais sont depuis longtemps sanctionnés, mais qu'y a-t-il de prévu contre les patrons qui n'embauchent pas?

A.V.

## PEUGEOT LICENCIE PLUS DE 1 000 INTÉRIMAIRES

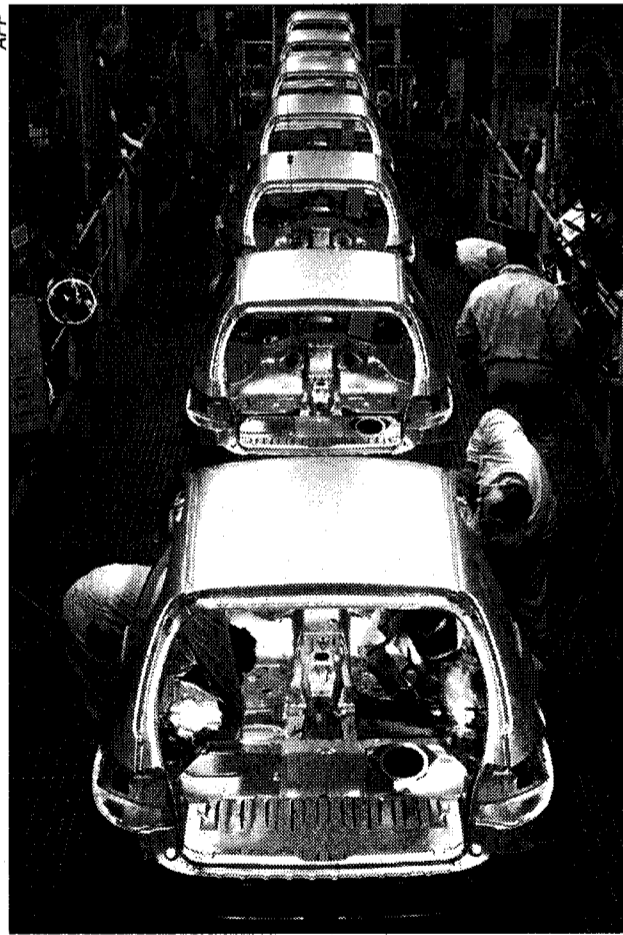
A Sochaux, les chaînes de fabrication tournent avec 50% d'ouvriers intérimaires, pour fabriquer les 307, 406 et 607. Mais la direction a annoncé son intention de licencier 1 300 intérimaires en octobre et novembre.

Pourtant, les derniers modèles de la marque volaient de succès en succès. La direction envisageait même de mettre en place de nouveaux horaires pour faire produire 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour le deuxième trimestre 2002.

Mais ces dernières semaines, la direction a commencé à expliquer que la conjoncture devenait plus «contrastée», «moins lisible», avec «une visibilité de plus en plus réduite».

Dans ce brouillard automnal, la direction des relations humaines a vite réagi. Premièrement, on annonce: «la prudence». Deuxièmement: on déprogramme les «samedis (programmés) travaillés». Troisièmement: «décrutement» des intérimaires.

Parce que chez les DRH, on ne licencie pas, on «décrute». Mieux, on aide les intérimaires à trouver leur chemin vers la sortie. On leur remet en effet



Chaîne d'assemblage de la 206 à Mulhouse.

une lettre de recommandation, comme quoi ils ont bien travaillé plus de six mois à Sochaux en donnant toute satisfaction. En bref, ils sont priés d'aller se faire voire ailleurs. Traduction en langage DRH: «Il y a une réelle volonté d'accompagner les intérimaires en fin de mission». Comme dit la CFTC, qui, elle, accompagne beaucoup le patron: «L'intérim, c'est le premier pas vers l'embauche».

En attendant, dans l'usine, la maîtrise se charge d'expliquer aux intérimaires pourquoi ils ne peuvent pas être embauchés en CDI. Les «raisons» sont multiples. Par exemple, les tests qu'ils ont passés ne sont pas bons. Ils étaient assez bons pour travailler ces derniers mois, mais pas assez pour travailler dans les mois qui viennent.

Il y a maintenant des intérimaires qui n'ont plus de contrat, et que la maîtrise laisse dans l'incertitude. Ils viennent travailler chaque jour sans savoir s'ils travailleront encore le lendemain.

Tous les jours, des intérimaires sont licenciés. Certains disent qu'ils ne voulaient, de toute façon, pas rester. Mais la plupart sont plus qu'amers, après avoir espéré jusqu'au bout une embauche. Dans l'usine, personne n'est dupe, les ouvriers assistent impuissants pour le moment à ces licenciements, mais demain, ce désarroi pourrait très vite se transformer en colère.

Correspondant LO

Alcatel

# DE PRÉTENDUES PERTES, POUR DE VRAIES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Alcatel, pour justifier les suppressions d'emplois, prétend qu'elle va perdre de l'argent cette année. Cette entreprise, géant de la télécommunication (réseaux, transmission, câbles et composants électroniques), prévoit, dit-elle, une perte de 5 milliards d'euros sur l'année 2001, « la plus lourde perte jamais enregistrée par un groupe français », annonce un quotidien économique.

Mais si le recul du secteur des télécommunications est indéniable, l'annonce d'un telle perte est avant tout un coup médiatique, visant la Bourse d'une part, et le robinet à subventions de l'État d'autre part.

Dans les faits, le chiffre d'affaires de l'entreprise est relativement stable. Il baisse légèrement mais comme le dit son PDG, « nous continuons à gagner des parts de marché dans les domaines de croissance clés ». Et sur les neuf premiers mois de l'année, les activités de production ont même rapporté encore 7 millions d'euros. Beaucoup moins que l'an dernier (1 370 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2000), mais c'est quand même un bénéfice et non une perte.

Alors d'où vient ce gouffre de 5 milliards d'euros? Avant tout de pertes virtuelles, liées à

des opérations financières et à des opérations spéculatives, ainsi qu'à des provisions effectuées pour réaliser une profonde restructuration du groupe et financer les plans sociaux qui lui sont liés.

Il n'est pas impossible qu'à la fin de l'année 2001, les comptes des activités de production d'Alcatel soient réellement déficitaires – le troisième trimestre pris isolément présente une perte d'exploitation de 215 millions – mais l'entreprise est prête à en dépenser 10 ou 20 fois plus pour se restructurer et licencier sur une grande échelle, et se transformer, comme l'annonçait son PDG Serge Tchuruk il y a quelques mois, en entreprise sans usine.

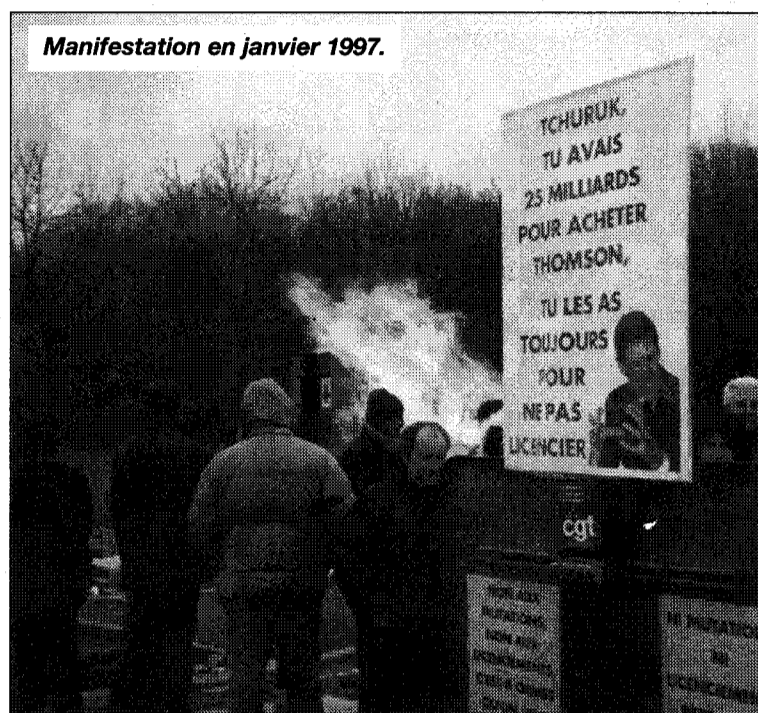
Trouver de l'argent pour cela, ce n'est pas un problème pour Alcatel: « Notre situation financière est solide, avec 6,5 mil-

liards d'euros de trésorerie », si l'on en croit le même communiqué censé annoncer des pertes!

En annonçant un prétendu déficit, Tchuruk espère peut-être faire pleurer le ministre des Finances, et lui en faire compenser une partie. Mais il ne semble pas envisager de toucher aux milliards de bénéfices, bien réels ceux-là, des années précédentes: 1,2 milliard d'euros en 2000, 0,6 milliard d'euros en 1999 et 2,3 milliards d'euros en 1998 par exemple... Ni même de priver les actionnaires de leurs dividendes 2001, qui leur sont dus, semble-t-il, quoi qu'il arrive. Ce dividende est passé progressivement de 0,24 euro par action en 1995 (année où l'on avait annoncé quelques pertes...) à 0,48 euro par action l'an dernier.

La réaction de la Bourse montre en tout cas que les actionnaires ne sont pas inquiets pour l'avenir de l'entreprise: les actions d'Alcatel ont grimpé de plus de 6% en deux séances après les annonces de Tchuruk, et c'était vraisemblablement un des buts de la manœuvre.

Quant aux « plans sociaux »,



c'est-à-dire les projets de licenciements, et quant à l'idée de transformer Alcatel en entreprise qui a accumulé les pertes mais laisse les profits et les problèmes de production à la sous-traitance, ils semblent se préciser. La suppression de 23 000 emplois était déjà annoncée. Il est à présent question de 30 000

postes. Trente mille salariés qui se retrouveraient privés de leur emploi tandis que les actionnaires de l'entreprise ramassent la mise!

Il serait temps que les travailleurs d'Alcatel et d'ailleurs mettent leur nez dans les comptes.

Roger PÉRIER

Dans la série de ses bilans annuels, la Cour des comptes a publié un rapport sur « Les industries d'armement de l'État ». Elle ne se contente pas de relever un certain nombre d'anomalies, comme le fait que le char Leclerc, commandé en 1982 à un prix unitaire de 15 millions de francs, serait revenu finalement 104,36 millions, dix fois plus. Elle propose aussi, pour l'ensemble du secteur, des restructurations, des fusions et des privatisations.

Quatre groupes sont visés: la SNPE, Société nationale des poudres et explosifs, plus de 5 000 salariés; le Service de maintenance de l'aéronautique (SMA), 3 300 salariés, qui comprend en particulier les Ateliers industriels de l'aéronautique (AIA); le GIAT (Groupement industriel des

armements terrestres) et la Direction des chantiers navals (DCN), qui en 1997 employaient encore respectivement 11 500 et 21 000 travailleurs et qui, même s'ils n'ont cessé de perdre des emplois, représentent encore des effectifs importants.

Les perspectives suggérées par la Cour des comptes sont du même style que ce que réalisent tous les groupes industriels contre leurs travailleurs, pour doper leurs profits et sous prétexte de concurrence et de sureffectifs.

Pour la SNPE, dont les résultats sont excellents selon les rapporteurs, les activités spatiales et militaires pourraient être regroupées avec le secteur correspondant de la Snecma (dont la privatisation est souvent évoquée), les activités civiles rejoignant un

autre groupe. Pour le SMA, c'est aussi vers les constructeurs aéronautiques (EADS, Snecma) que la Cour des comptes regarde, mais en envisageant réductions d'effectifs et fermetures de sites. Mêmes solutions pour GIAT: contraction de personnel, fermetures, sous-traitance. Quant aux Chantiers navals de la DCN, il faudrait aussi les restructurer, ce que devrait faciliter la décision récente du gouvernement de transformer la DCN en « société détenue par l'État ».

La question qui se pose, c'est le sort des travailleurs. Car, aussi bien à l'occasion de restructurations, mutations, regroupements d'activités que lors des réductions de postes et fermetures de sites, ce sont les emplois qui sont visés.

Les syndicats CGT, relayés

par le PCF, s'indignent du fait que « c'est toute une industrie de souveraineté que les pouvoirs politiques assassinent à petit feu » et dénoncent « une politique libérale européenne impulsée par Bruxelles ».

Pourtant, qu'elle soit française ou européenne, nationalisée ou privée, l'industrie d'armement n'a jamais fonctionné autrement qu'au profit des capitalistes. Le plus important n'est pas que ce soit l'État ou tel groupe privé qui contrôle telle usine, c'est de savoir où les profits sont engrangés.

Un char d'assaut « national » peut être vendu à prix coûtant: cela n'empêche pas les fournisseurs privés de plaques de blindage, de mitrailleuses ou d'électronique d'empocher des profits, et cela quelle que soit leur natio-

nalité. Même si les avions de combat n'étaient plus produits par Dassault, mais par l'État, Thomson et Matra continueraient à faire leurs profits en les équipant en électronique et en armes.

Alors, les travailleurs des industries d'armement de l'État ont certes de quoi être inquiets des perspectives que la Cour des comptes semble leur tracer. Mais on aurait tort de croire que, si leurs usines restaient françaises et contrôlées par l'État, ils n'auraient plus rien à craindre. Car le poison du capitalisme n'est pas plus arrêté par les frontières que par le fait que l'État serait actionnaire. Même quand cet État est dirigé par un gouvernement qui se prétend de gauche.

Vincent GELAS

Équipement

# LES 35 HEURES SAUCE AUBRY MIJOTÉES PAR GAYSSOT

**Comme dans toute la fonction publique, les travailleurs de l'Équipement doivent passer aux 35 heures au 1<sup>er</sup> janvier 2002.**

Dans ses projets, le ministère de l'Équipement a commencé par diminuer le nombre de jours de congé auxquels nous avons droit jusqu'ici, 31 jours dans la plupart des DDE, les Directions départementales de l'équipement, pour le ramener aux 25 jours de congés légaux (plus 1 ou 2 jours de fractionnement) en nous rendant les 6 jours de différence en jours RTT pour ensuite nous les enlever dans le calcul annuel. Ce qui aboutit à des semaines de 36 heures !

Les syndicats se sont félicités de la décision du ministre Gayssot de garder comme référence la semaine hebdomadaire. Mais il s'agit bien, comme ailleurs, d'appliquer la flexibilité. Les textes prévoient nombre de situations où il sera dérogé à la référence hebdomadaire : travail posté, décalé, par cycle où le travail du samedi devient presque normal avec des heures majorées de 10%, celui de nuit de 30% et celui du dimanche de 20%. Il peut être imposé de travailler trois dimanches sur cinq. Ce qui fait rager bien des agents car même si cette organisation du travail était déjà en vigueur dans quelques départements, elle n'était pas réglementée, ce qui permettait à ceux qui refusaient de ne pas s'y soumettre.

Le temps de travail est « limité » à 48 heures sur une semaine et à 44 heures sur 12 semaines consécutives. Mais en cas de fortes chutes de neige, un régime dérogatoire autorisera les DDE à imposer aux agents des semaines pouvant aller jusqu'à 70 heures !

## Les fédérations syndicales passent les plats

Jusqu'au mois de juillet, les fédérations syndicales avaient le stylo à la main, prêtes à signer le projet d'accord-cadre présenté par Gayssot qui avait promis en échange de réclamer des « milliers » d'emplois auprès de son collègue de la fonction publique.

La CGT mettait alors peu en avant le volet flexibilité du projet pour se concentrer sur les emplois. Début août Gayssot annonçait la création de seulement 250 emplois, alors qu'il en faudrait plus de 10 000 pour compenser l'ARTT ! Et encore, ces 250 emplois sont prévus pour de nouvelles missions du ministère. Aucun syndicat n'a osé signer. Mais tous ont accepté une enveloppe distribuée par le ministère de 300 000 F pour « former » les militants à la mise en place de l'ARTT. Pas étonnant qu'il n'y ait plus d'appel à une mobilisation à l'Équipement, depuis la manifestation du printemps dernier, qui avait rassemblé dix mille agents à Paris pour une véritable RTT avec des créations d'emplois correspondantes.

## Les travailleurs et les usagers trinquent

Plusieurs modalités de mise en place de l'ARTT sont laissées au choix des directeurs départementaux. Le ministère leur demande de serrer la vis, avec la mise en place de pointeuses, là où il n'y en a pas, pour un « contrôle accru » des horaires.

Aux yeux du personnel, les quelques jours supplémentaires de congés, bien qu'imposés, semblent être le seul côté positif de cet ARTT.

Celui-ci va se traduire par une dégradation des conditions de travail et du service rendu à l'usager.

Comme le précisaient les orientations du ministère, les DDE ne devront pas hésiter à faire appel à la sous-traitance ou à abandonner des missions que les services privés peuvent effectuer.

C'est déjà le cas, depuis peu, des études « d'ingénierie publique » ! Les communes pouvaient faire appel directement aux services des DDE pour leurs études d'aménagement et bénéficiaient du suivi et du contrôle des travaux, à moindre coût. Ceci est désormais interdit pour tout marché supérieur à 600 000 F. Ces études et prestations doivent être soumises à une procédure au nom de la concurrence déloyale que leur faisait l'État. Jospin et Gayssot leur ont

donné satisfaction, même si cette mesure coûtera cher aux communes et aboutira sans doute à terme à la disparition de l'ingénierie publique.

Enfin, le nouveau « régime indemnitaire », en préparation au ministère, inquiète beaucoup les agents d'exploitation. Aujourd'hui, tout dépassement d'horaires est rémunéré en heures supplémentaires. Ces heures, faites surtout pendant la période hivernale, complètement, pour beaucoup d'ouvriers travaillant à l'entretien des routes, un salaire très bas. Un agent d'exploitation commence sa carrière au Smic et la termine entre 7 900 et 8 300 F avec une prime annuelle fixe d'environ 2 500 F brut.

Avec la nouvelle réglementation ARTT, les ouvriers travailleront autant, sinon plus, et les heures

supplémentaires ne seront payées qu'après dépassement du cycle de référence.

De plus une différenciation, qui n'existait pas entre ouvriers, doit s'appliquer en jouant sur les primes.

Malgré les promesses du ministre, les agents ne croient pas au maintien de leur rémunération. Les heures supplémentaires transformées en prime pourront être remises en cause à tout moment. D'autant que Gayssot a précisé qu'il ne donnerait pas un centime de plus et que ce nouveau régime indemnitaire devra se faire « à budget constant ».

Tout cela révolte les agents, même ceux qui s'attendent à autre chose de la part d'un ministre qui porte l'étiquette PCF.

Correspondant LO



## DDE Grenoble

# La journée d'action du 25 octobre CONTRE LES MAUVAIS COUPS DE GAYSSOT SUR LES ROUTES...

À la DDE de l'Isère, la direction prépare le règlement intérieur qu'elle appliquera en janvier 2002. Elle prévoit déjà la flexibilité pour certaines activités : en hiver avec le déneigement, pendant les périodes de fauchage des bords de routes, au centre de surveillance du trafic, etc. Elle propose aux agents qui travaillent sur les autoroutes, un travail posté, par cycle de quatre semaines, avec des horaires qui changent presque tous les jours et une nuit par semaine. Bien évidemment, sans verser un centime de plus.

Pour montrer leur mécontentement vis-à-vis de ces décisions, les agents d'exploitation ont profité de l'appel d'une journée d'action catégorielle de la CGT, le 25 octobre.

Au volant de leurs camions, ils ont fait une opération escargot sur les autoroutes du pourtour de l'agglomération grenobloise. Une assemblée générale au siège de Grenoble a réuni 250 agents qui ont dit à la direction qu'ils refusaient d'accepter n'importe quoi !

L'après-midi, ce fut au tour des adjoints administratifs, la catégorie du personnel de bureau la plus mal payée, de tenir une assemblée générale. Ils réclament une amélioration de leurs salaires et dénoncent leurs mauvaises conditions de travail liées au manque d'effectifs. Les adjoints de l'Isère ont élu un comité qui propose des actions, pétitions, assemblées générales, conférence de presse. Tous les mar-

dis matins, ils se rendent en groupe devant le bureau du directeur pour lui demander où en sont les promesses faites par Gayssot.

Depuis cet automne, la colère des adjoints est montée d'un cran. Gayssot veut différencier la rémunération des agents d'exploitation et, dans les bureaux, il vient de passer aux actes et tente de réaliser ce qu'un ministre de droite avait seulement rêvé il y a dix ans !

Début 1990, Durafour, ministre de droite de la fonction publique, avait créé « une bonification » du salaire, appelée NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire), censée récompenser les fonctionnaires qui occupaient des postes plus « méritants » que d'autres. Durafour don-

nait satisfaction à ceux qui réclamaient la reconnaissance du « mérite » dans la fonction publique comme cela se fait dans le secteur privé. Mais jusqu'ici, la NBI avait été distribuée à tous (sauf aux cadres) dans les départements « peu attractifs » comme ceux du Nord, de l'Est et de l'Ouest, pour attirer les volontaires sur les postes vacants.

Or Gayssot a donné son accord pour une distribution « au mérite ». Ainsi la NBI sera distribuée à une minorité et avec de grandes disparités d'une catégorie à l'autre.

Le jeudi 11 octobre, une grande partie des adjoints, ceux du siège à Grenoble rejoints par des collègues des subdivisions, ont déposé les cordons de leurs ordi-

nateurs dans le bureau du directeur. Ils entendaient ainsi répliquer à la provocation du ministre.

Les cordons sont toujours chez le directeur malgré les pressions et menaces de la hiérarchie. Au chef du personnel qui leur demandait de reprendre leurs cordons, un adjoint a répondu de la même manière que le ministre à leurs revendications : les adjoints vont « étudier sa proposition ». Les adjoints exigent le retrait de cette NBI et la distribution égalitaire des crédits débloqués pour chaque DDE.

Ce problème de la NBI étant national, beaucoup attendent une proposition d'action nationale de la part des syndicats.

Correspondant LO

Fonderies du Poitou - Ingrandes (Vienne)

## LES GRANDES MANŒUVRES CONTINUENT EN TOUTE OPACITÉ

Le 13 septembre dernier, nous avons appris que l'usine allait être coupée en deux, dans le cadre de la séparation en deux sous-holdings des activités fonte et aluminium du groupe Teksid auquel appartiennent les Fonderies du Poitou (voir LO n°1731). Un mois et demi après, et bien que les échéances se rapprochent puisqu'il semble que la coupure doit devenir effective en janvier 2002, nous ne sommes guère plus informés en ce qui concerne l'avenir de nos emplois, tandis que les patrons multiplient leurs attaques.

Pour justifier la séparation, la direction ne manque pas une occasion de souligner les différences - réelles ou supposées - entre fonte et aluminium. Ainsi, la fonte serait un marché « sur la défensive » tandis que l'aluminium serait « en expansion ». La fonte nécessiterait la mise en œuvre de moyens industriels « lourds » alors que l'aluminium se satisferait de moyens industriels en « îlots ».

Inutile de dire que si les patrons voulaient non pas séparer mais fusionner deux entreprises produisant l'une de la fonte et l'autre de l'aluminium, ils vanteraient avec la même assurance la complémentarité exemplaire des deux branches.

Alors quelle est la véritable raison de la séparation ? Ce dont nous pouvons être sûrs, c'est que la préoccupation première des patrons n'est ni l'utilisation rationnelle des moyens de production, ni à fortiori le maintien des emplois.

Ce que veulent les actionnaires, c'est tirer le maximum de profits de leurs capitaux. Dans la fonte, l'aluminium ou l'automobile aujourd'hui. Dans une tout autre branche ou dans la spéculation pure et simple demain.

Il y a quelques années, les mêmes patrons assuraient qu'avec la mise en route du procédé nouveau de forgeage liquide, une ère nouvelle s'annonçait, avec la perspective d'une diversification des débouchés (nous ne produisons jusqu'à présent que pour Renault). Lors de l'entrée dans le groupe Teksid début 1999, ils n'avaient pas de mots assez ronflants pour vanter l'avenir radieux qui nous attendait au sein du leader mondial de la fonderie automobile.

Alors aujourd'hui, il faut être bien naïfs pour leur accorder la moindre confiance. Nous

nous sommes usés pendant des années pour engraisser les actionnaires, nous n'avons maintenant aucune raison d'accepter d'être les sacrifiés de leurs magouilles financières et de leurs jeux boursiers !

Evoquant l'éventualité d'une vente de tout ou partie de l'entreprise, la direction écrit « qu'à sa connaissance, aucune négociation n'est en cours de finalisation ». On ne saurait être plus faux-cul, car dire qu'il n'y a pas de négociation « en cours de finalisation », c'est tout de même reconnaître à demi-mot qu'il y a peut-être bien des tractations en cours. À moins même que les choses ne soient encore plus avancées, mais que la direction locale n'en ait pas été informée ! Une vente « à l'insu de son plein gré » en quelque sorte...

Quoi qu'il en soit, ce qu'on voit d'ores et déjà c'est qu'au lieu des 1 800 que nous étions en mars, nous ne sommes plus aujourd'hui que 1 300. La direction avait annoncé à son de trompe début 2001 l'embauche de 240 salariés. Au lieu de quoi ce sont des centaines d'intérimaires qui ont été virés.

Après quoi la direction a décidé de nous imposer deux à trois semaines de chômage sous prétexte de l'existence d'un stock important de carters et de l'absence de commande de culasses. La première de ces semaines nous avons dû la prendre la semaine du 1<sup>er</sup> novembre sur nos congés 2001, voire même en anticipant sur ceux de 2002. Les suivantes seront au régime du chômage partiel ou des congés sans solde, c'est-à-dire qu'on veut nous imposer une amputation pure et simple de nos salaires.

Bien sûr, il n'est pas venu à l'idée de la direction de réduire le temps de travail sans dimi-



nuer les salaires pour éviter le chômage. Pas question pour ces gens-là de toucher aux profits, des actionnaires... Quant à la part des bénéfices qu'ils sont censés distribuer aux salariés, elle a disparu dans le tripa-

toilage des comptes, alors même que nous n'avons pourtant jamais autant produit que ces quatre dernières années, de l'aveu même de la direction.

En attaquant ainsi tous azimuts, la direction annonce clai-

rement la couleur. A nous de nous préparer à nous défendre collectivement, que l'on soit ouvrier ou technicien, à l'aluminium ou à la fonte.

Correspondant LO

Magneti-Marelli Amiens

## LE GROUPE FIAT LICENCIE

Mardi 6 novembre, plus de 400 ouvriers et ouvrières se sont déplacés d'Amiens au siège de Magneti-Marelli, qui fait partie du groupe Fiat, où la direction présentait l'ébauche du plan de licenciements qui touche la majorité des 650 salariés. Les experts des patrons ont provoqué un tollé lorsqu'ils ont affirmé que l'année écoulée avait été déficitaire à cause du manque de motivation des salariés. Pour la direction, les ouvrières, sachant qu'elles allaient être mises à la porte après des dizaines d'années d'exploitation, auraient quand même dû travailler au maximum des cadences jusqu'au dernier jour !

Depuis de nombreuses années, les travailleurs de cette usine qui produisent des tableaux de bord d'automobiles

ont subi des augmentations des cadences, les bas salaires, les réductions d'effectifs, soi-disant pour rester concurrentiel et maintenir l'emploi ; en réalité pour augmenter les bénéfices. Et l'entreprise touchait en plus des centaines de millions de francs d'aides publiques dans le cadre de la loi de Robien. Tout cet argent et tous ces profits accumulés depuis des années, devraient revenir aux salariés licenciés.

La direction proposait des départs en retraite à 52 ans, 40 reclassements dans une autre usine dans le centre de la France (mais de nuit ou de week-end) et, en plus des indemnités légales, un supplément de quelques mois de salaire calculé en fonction de l'ancienneté (environ six mois de salaire pour trente ans de travail).

Les patrons de Magneti-Marelli, Fiat et son actionnaire

principal la famille Agnelli (une des plus grosses fortunes d'Europe), ont de l'argent : pas seulement pour payer Schumacher (pilote de l'écurie Ferrari qui appartient à ce groupe) ou les joueurs de foot de la Juventus de Turin, club que possède aussi ce groupe, mais surtout pour racheter à coup de milliards de nouvelles entreprises comme la Montedison en Italie. Les actions - et du coup la fortune - des patrons de Fiat ont augmenté de 9% lors de l'annonce des licenciements de Magneti.

Les quelques dizaines de milliers de francs proposés par la direction sont loin de faire le compte. Les milliards accumulés pendant des années grâce à l'exploitation des ouvriers appartiennent aux salariés. Ils doivent leur revenir.

*Exposition  
en région parisienne*

# TRAVAIL ET BANLIEUE

## Regards d'artistes 1880-1980



Débardeur (Henri Bouchard)

**Au musée de l'Île-de-France, situé dans le château de Sceaux, à côté des collections permanentes, il y a en ce moment et jusqu'au 21 janvier 2002 une exposition intitulée « Travail et banlieue ». On peut y voir une centaine d'œuvres, peintures, sculptures, dessins et gravures, d'artistes généralement peu connus.**

Cette exposition ne se veut pas contestatrice, elle prétend seulement montrer la métamorphose de la banlieue parisienne. On y voit cependant le monde du travail, ce qui est suffisamment rare pour être remarqué.

Tout d'abord des formes d'activité qui ont disparu : les bateaux-lavoirs pour le linge, en bord de Seine, une tannerie sur la Bièvre, des carrières de pierres à Gentilly, avec des roues à échelons atteignant douze mètres de haut, actionnées à la force des bras et des jambes, pour remonter les blocs du sous-sol. On voit l'Île Seguin avant Renault : c'était encore la campagne. Et ensuite c'est l'industrie qui se développe : briquetterie de Vaugirard, construction du métro à Issy-les-Moulineaux, gare de Saint-Denis durant l'entre-deux-guerres, cimenterie Lambert à Sartrouville, etc.

Une loi de 1810 interdisant l'implantation des établissements insalubres dans la capitale (ce qui n'a pas tout empêché!), les usines les plus polluantes sont donc en banlieue. Ainsi la manufacture de Javel, fabriquant des produits chimiques (dont l'eau de Javel), remplacée plus tard par les usines Citroën, et aujourd'hui par une ZAC ; la société des huiles Renault à Issy ; des centrales thermiques, à Vitry et à Gennevilliers, etc.

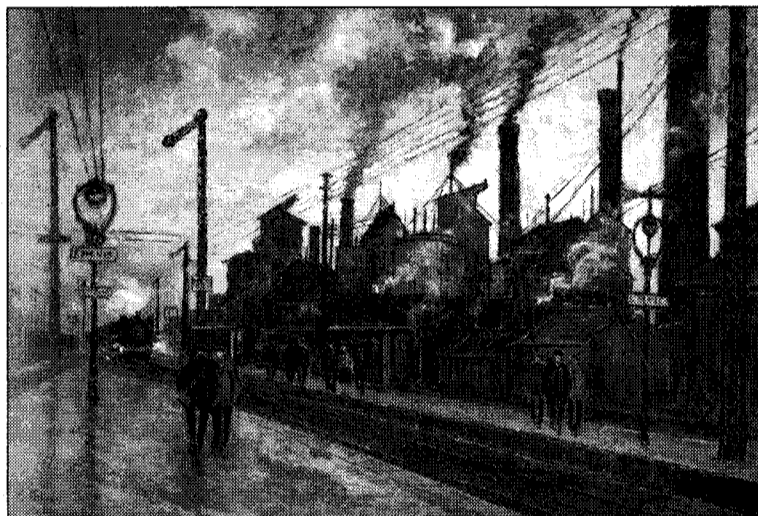
L'exposition a également les travailleurs pour sujet. *La petite blanchisseuse*, une lithogra-

phie de Bonnard, montre une gamine ployant sous le poids du panier de linge qu'elle livre. Certaines mairies ayant commandé des décors à des artistes, on y voit des représentations convenues, mais néanmoins intéressantes, du travail humain.

Plusieurs sculptures de Dalou (l'auteur de l'immense *Triomphe de la République* situé place de la Nation à Paris) représentent des paysans et des ouvriers au travail. Il projetait de réaliser un *Monument aux ouvriers* qui n'a connu que

*terre, combattre les méfaits de la société industrielle, assurer la paix sociale.*

Un certain nombre des artistes exposés étaient (ou sont encore pour certains) engagés, et leurs œuvres dénoncent la condition ouvrière, l'inhumanité des grands ensembles, des HLM de Gennevilliers, de Nanterre... mais il ne faut pas chercher, à une ou deux exceptions près, des œuvres représentant les combats des travailleurs pour une vie meilleure. Dans cette exposition, ils sont



La gare de Saint-Denis (Maurice Falliès).

quelques ébauches de statues, qu'on peut voir.

Quelques gravures et peintures représentent des jardins ouvriers à Gennevilliers, les cités-jardins d'Arcueil-Cachan, de Suresnes, avec cette profession de foi paternaliste de l'un des initiateurs de ce mouvement, l'abbé Lemire, député du Nord : « Ramener l'ouvrier à la

« hors sujet »... Elle reste cependant intéressante.

Jean-Pierre LAROCHE

Château de Sceaux (dans un parc superbe), accès par RER Bourg-la-Reine. Tous les jours sauf mardi, de 10h à 17h. Visites guidées gratuites le dimanche à 15h. Tarifs : 22F et 15F

*La petite blanchisseuse (Bonnard) avant que des lois sociales n'interdisent des charges trop lourdes pour les enfants.*



Film

# LE CAS PINOCHET

de Patricio Guzman

**Ce film raconte les cinq cents jours où le dictateur chilien, Pinochet, fut retenu en Grande-Bretagne pour répondre de la demande d'extradition lancée à son encontre par le juge espagnol Baltasar Garzon, qui avait réuni un certain nombre de dossiers de personnes demandant la mise en accusation du dictateur pour différents crimes commis après le coup d'État du 11 septembre 1973.**

L'ensemble de la crise a été filmé et une partie des protagonistes interviewés. On suit donc le dictateur qui vient, à Londres, pour consulter des spécialistes pour sa santé, rencontrer ses amis (l'ex-Premier ministre Margareth Thatcher et un homme d'affaires, qui vaut son pesant de préjugés) et faire des courses dans les magasins huppés de la capitale britannique. Puis c'est le coup de théâtre : sa demande d'extradition improbable, mise en délibéré à deux reprises. Son extradition vers l'Espagne, pour y être jugé, est acceptée à deux reprises. En droit - nous vivons dans le fameux « État de droit », n'est-ce pas - l'extradition est prononcée. Les juges britanniques gardent leur flegme mais les dossiers présentés par les requérants sur les tortures et les assassinats sont accablants. Pour les familles des militants assassinés, c'est l'espoir.

Puis, du jour au lendemain, comme l'explique un des avocats, les dirigeants politiques ont repris la main et ont, en quelque sorte, congédié juristes et hommes de loi, en sifflant la fin de la récréation. Et, sous prétexte de la santé chancelante du vieux dictateur (on pense alors aux recours déposés pour Papon), il est renvoyé dans son cher pays où on le voit débarquer souriant et guilleret. La farce est jouée et le criminel d'État, pour qui il n'existe pas de cour de La Haye, retrouve l'affection de ses amis (les hauts cadres de l'armée chilienne) et de sa famille (la droite réactionnaire). La caméra balaye tout ce beau

monde qui se congratule au pied de l'avion du dictateur.

On suit également les macabres recherches d'un juge chilien qui lui aussi a cherché, sans succès, à coincer le dictateur, puisque là encore les poursuites sont suspendues pour de fausses raisons. On découvre les charniers où les militaires tortionnaires ont enterré à la va-vite les opposants persécutés. La caméra nous fait visiter l'une des villas qui servait de centre de torture. Ce qui s'y passait est raconté, sobrement, par différents témoins, militants et opposants rescapés. Ils racontent, avec émotion, leur propre calvaire, leurs camarades assassinés devant eux, sans renier leurs convictions.

On entrevoit la sérénité de ceux qui ont résisté, la fierté de ne pas avoir baissé les bras ou de défendre la mémoire d'un père qui n'a pas cédé, et même l'espoir toujours vif d'un monde meilleur, comme l'exprime cette mère de famille, dont les deux jeunes fils de 20 ans ont été assassinés au milieu des années quatre-vingt, à un moment où une partie de la gauche chilienne espérait chasser le dictateur par la lutte, et qui voit se prolonger le combat de ses enfants assassinés dans celui mené par d'autres jeunes aujourd'hui.

Un document simple, sans fard, souvent émouvant et malheureusement visible dans une seule salle à Paris.

Jacques FONTENOY

## SPECTACLE PRÉVERT

La Compagnie Jolie Môme nous demande d'annoncer qu'elle présente le spectacle *La crosse en l'air* de Jacques Prévert. Le spectacle aura lieu du 8 au 25 novembre 2001, les jeudis, vendredis et samedis à 21

heures et les dimanches à 16 heures, au Théâtre de l'Épée de Bois (Cartoucherie de Vincennes - métro Château de Vincennes puis bus 112). Prix des places : 100 F. Réservations vivement conseillées au 01 48 08 39 74.

Argentine

# LA CRISE EST CATASTROPHIQUE

Lundi 29 octobre, la Bourse de Buenos Aires a connu une nouvelle chute spectaculaire de 8,7 %. Dans les classements que réalisent les établissements financiers qui spéculent dans le monde entier, l'Argentine est désormais au même niveau de risque que le Nigeria. Cette nouvelle chute de la Bourse, c'est la manière dont les entreprises et les établissements financiers qui spéculent sur le marché argentin ont salué le retour du ministre de l'Economie, Domingo Cavallo, revenant les mains vides d'une rencontre avec le Fonds Monétaire International dans l'espoir d'obtenir un nouvel aménagement de la dette qui étrangle l'économie argentine en pleine récession depuis trois ans.

La situation est grave. La récession frappe maintenant l'appareil de production et, dans tous les secteurs industriels, on assiste à un recul brutal, par exemple dans l'industrie automobile ou dans un secteur comme l'alimentation, qui traditionnellement fonctionnait plutôt bien et ne produit plus qu'à la moitié de ses capacités. Dans plusieurs secteurs, la production a reculé de 20 % en un seul mois.

La défaite politique, qu'a essuyée le parti du président De la Rúa, l'Union radicale, lors de la récente élection où l'on renouvelait une partie des députés et des sénateurs, alimente les spéculations sur son avenir politique.

En tardant à faire connaître ses intentions sur le plan économique vis-à-vis de la crise en cours, le gouvernement a alimenté la spéculation. Mais on comprend sa prudence car il n'avait à proposer qu'un nouveau plan d'austérité pour les classes pauvres. Le président De la Rúa a annoncé qu'il entendait maintenir le cap du « déficit zéro », c'est-à-dire que les pouvoirs publics ne dépensent, en théorie, que l'argent qu'ils ont en caisse. Pour tenter de séduire les porteurs de capitaux, il propose diverses mesures comme une restructuration de la dette. Il garde le cap, mais étant donné le niveau atteint par la détresse sociale, il propose diverses mesures d'accompagnement social, censées relancer la consommation qui s'est effondrée (les hypermarchés Carrefour très

implantés ont vu leur chiffre d'affaires baisser du quart). Le montant des cotisations prélevées sur les salaires pour les retraites va baisser de 11 % à 5 %. Les frais financiers sur l'usage des cartes bancaires vont diminuer. Le système d'allocations familiales va être révisé pour offrir une somme d'argent de 30 pesos par mois et par enfant pour les chômeurs et les travailleurs gagnant moins de 1 000 pesos par mois (environ 7 500 F par mois, beaucoup de travailleurs ne gagnent que la moitié de cette somme). Les plus de 75 ans toucheront désormais un minimum vieillesse de 100 pesos par mois (environ 750 francs). Le patronat n'est pas oublié à qui on va faire des ristournes fiscales (ce qu'il s'octroie souvent lui-même en fraudant le fisc).



Consternation à la Bourse de Buenos Aires, lors d'un effondrement en juillet 2001.

Enfin, une politique de grands travaux va être lancée. Elle est d'autant plus indispensable que plusieurs régions viennent d'être ravagées par des inondations très graves.

Si, au lendemain de sa défaite électorale, le président De la Rúa prend des gants, il a toujours en tête d'accroître l'austérité. Ses ministres discutent ouvertement de baisser à nouveau les salaires du secteur public et les pensions. D'autre part, est également

envisagée la suppression de l'aguinaldo, un équivalent du treizième mois, obtenu pendant la période péroniste, il y a plus d'un demi-siècle. Une mesure qui pourrait soulever la colère ouvrière, mais qui ravirait le patronat.

Les relations entre le gouvernement et les provinces sont au plus bas. Les gouverneurs, majoritairement péronistes, ont renforcé leur position lors des élections. Et le gouvernement n'est pas en mesure de leur verser l'argent

nécessaire à leur budget.

Pour faire face à ses échéances financières, le gouvernement envisage d'obtenir un nouveau rééchelonnement de ses dettes, payées au prix fort, auprès des banquiers du monde entier.

Ces solutions sont celles d'un commis dévoué aux intérêts de l'oligarchie terrienne, l'aile la plus conservatrice du patronat, en même temps qu'aux banquiers. Mais pourquoi la population devrait-elle payer pour le luxe des classes riches, pour leurs spéculations, leurs évasions de capitaux vers les places financières où elles feront le plus de profit, fût-ce au prix de l'écroulement de la monnaie et de l'économie argentine ? La population pauvre n'a pas à reconnaître les dettes accumulées par la bourgeoisie argentine et qu'elle veut maintenant faire payer à tout le pays.

Et, pour arrêter la dégradation accélérée des conditions de vie de la classe ouvrière et de la population pauvre, il est urgent de prendre sur les profits, le patrimoine et la richesse accumulés depuis des années par les classes riches.

## L'extrême gauche privée de deux députés

En obtenant un million de voix au cours des dernières élections, l'extrême gauche argentine, bien que très divisée, a remporté un certain succès, notamment dans la capitale et la province de Buenos Aires. Normalement, Izquierda Unida, qui regroupe le Parti Communiste et un groupe trotskyste, le MST (Mouvement Socialiste des Travailleurs), qui a obtenu une élue dans la capitale, Patricia Walsh, aurait dû obtenir deux autres élus dans la

province de Buenos Aires, Juan Carlos Giordano, pour le MST, et Miriam Sonnati, pour le PC.

C'est ce que le porte-parole du gouvernement avait annoncé, en même temps que le résultat était inscrit sur le site internet officiel des élections. Coup de théâtre, deux jours plus tard, les résultats étaient modifiés sur le site et les deux élus attribués à d'autres formations. Et tout cela dans une province où il y a eu de nombreuses irrégularités (le

dépouillement du scrutin n'a même pas été achevé !).

Pour obtenir que « soit respectée la volonté des électeurs d'Izquierda Unida », selon leurs propres termes, les militants de cette formation font circuler une pétition auprès d'élus politiques d'Argentine et d'autres pays, de représentants politiques et syndicaux, d'intellectuels et de journalistes. Les trois députées européennes de Lutte Ouvrière se sont associées à cette protestation.

Jacques FONTENOY